Rapport financier 2016 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom:	Sainte-Julie
Code géographique :	59010
Type d'organisme municipal :	Municipalité locale



Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé	S3
Section I - États financiers consolidés	
Table des matières	S5
États financiers consolidés audités	S6 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28
Section II - Autres renseignements financiers	
Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements financiers non audités	S36 - S52
Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 2017	
Table des matières	S54
Données prévisionnelles	S55 - S65
Autres renseignements sur l'organisme municipal	S67
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	S68

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,			
Je soussigné(e), Sylvie Forest CPA, CA, trésorière		, atteste la véracité du rapport	financier consolidé
de Sainte-Julie (Nom de l'organisme) et que les données prévisionnelles de l'exercice 2017		ur l'exercice terminé le 31 déce a section III du rapport financie	
au budget de Sainte-Julie (Nom de l'organisme)		pour l'exercice se termi	nant le 31 décembre 2017,
adopté conformément à la loi qui régit l'organisme le	2016-12-12 (Date)		
		(a)	
			60
÷.			
	4		
Signature Sulleti FORDS	Date	2017-04-24	

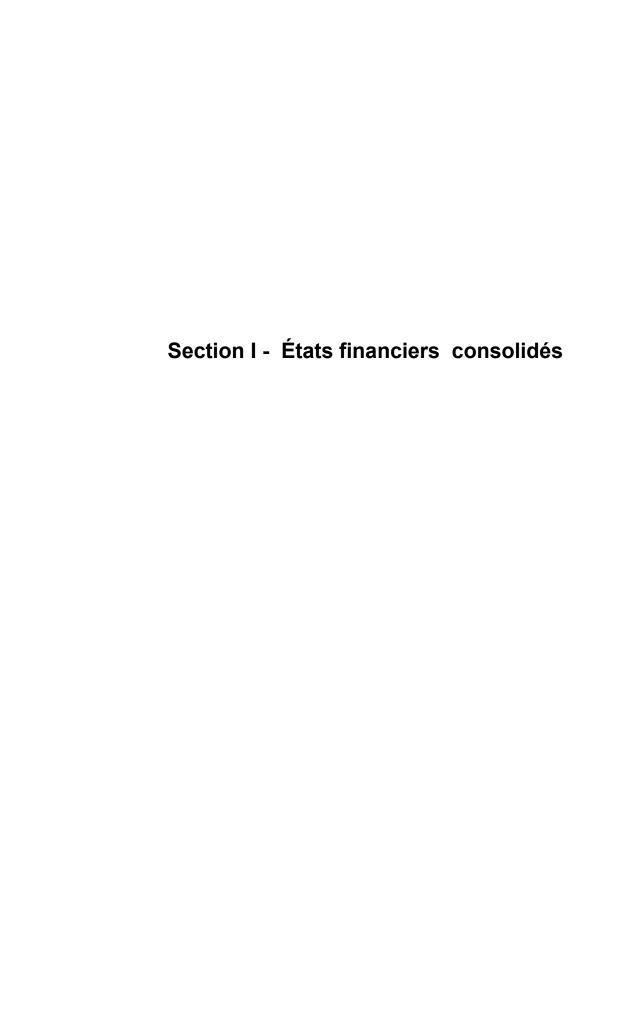


TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Section I	
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant Rapport du vérificateur général	6 6.1
Renseignements complémentaires consolidés Informations sectorielles consolidées Résultats détaillés par organismes Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes Situation financière par organismes Flux de trésorerie par organismes Charges par objets par organismes	7 8 9 10 11 12
État consolidé des résultats État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) État consolidé des gains et pertes de réévaluation État consolidé de la situation financière État consolidé des flux de trésorerie	14 15 15 16 17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés Autres renseignements complémentaires consolidés Excédent (déficit) accumulé Avantages sociaux futurs Endettement total net à long terme	18 19 20 21
Renseignements consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés Analyse des charges consolidées	23 24

S5 5

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de Ville de Sainte-Julie,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Ville de Sainte-Julie, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ville de Sainte-Julie au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

S6 6

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que Ville de Sainte-Julie inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8,9,19 et 21, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme. De plus, les données prévisionnelles pour l'exercice 2017, présentées à la section III sont non auditées.

Kaymond Chald and Thomlon, senent

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A111208

Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL 4805, Boulevard Lapinière, bureau 2100 Brossard, K4Z 0G2

Date 2017-04-24

 Organisme
 Sainte-Julie
 Code géographique
 59010

RAPPORT	DE L'AUDITEU	R INDÉPENDANT

DATE 2017-04-24

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE _____

S6.1 6.1

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		Réalisations 2015	Budget 2016		Réalisations 2016				
		Administration municipale Redressé note 20	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹		
Revenus									
Fonctionnement									
Taxes	1	34 358 182	35 123 204	35 142 268			35 142 268		
Compensations tenant lieu de taxes	2	534 051	561 333	602 760			602 760		
Quotes-parts	3					6 123 817			
Transferts	4	2 009 155	2 476 133	2 024 052			2 024 052		
Services rendus	5	3 582 810	3 641 256	3 752 688		531 076	4 063 035		
Imposition de droits	6	1 919 085	1 464 500	1 953 040			1 953 040		
Amendes et pénalités	7	232 045	222 350	236 628		751 283	987 911		
Revenus de placements de portefeuille	8								
Autres revenus d'intérêts	9	248 497	170 000	263 239		44 731	307 970		
Autres revenus	10	1 086 212	1 121 175	1 102 753		51 202	1 153 955		
Effet net des opérations de restructuration	11	1 000 212	1 121 170	1 102 700		01202	1 100 000		
Elict fiet des operations de restructuration	12	43 970 037	44 779 951	45 077 428		7 502 109	46 234 991		
Investissement	12	40 010 001	44 110 001	40 077 420		7 002 100	40 204 331		
Taxes	13								
Quotes-parts									
Transferts	14	1 609 748	3 562 275	2 015 703		54 673	2 070 376		
Autres revenus	15	1 009 740	3 302 273	2010703		34 073	2010310		
	40	1 045 011	4 210 000	E20 242			E20 242		
Contributions des promoteurs	16	1 045 911		520 312			520 312		
Autres	17		67 498	24 317			24 317		
Quote-part dans les résultats nets									
d'entreprises municipales	18	0.055.050	7.000 770	0.500.000		54.070	0.045.005		
	19	2 655 659	7 839 773	2 560 332		54 673	2 615 005		
	20	46 625 696	52 619 724	47 637 760		7 556 782	48 849 996		
Charges		5 040 504	0.040.004	0.004.004	004.700		0.040.000		
Administration générale	21	5 949 561	6 818 861	6 281 884	364 739	5 000 407	6 646 623		
Sécurité publique	22	7 110 785	7 024 958	7 243 082	404 931	5 623 107	8 370 742		
Transport	23	8 569 280	9 240 623	9 219 637	2 863 406		12 083 043		
Hygiène du milieu	24	6 239 797	6 678 843	6 528 179	2 208 005	1 417 772	8 809 111		
Santé et bien-être	25	262 972	262 596	266 552			266 552		
Aménagement, urbanisme et développement	26	1 157 426	1 268 989	1 258 811	26 147		1 284 958		
Loisirs et culture	27	6 460 389	6 969 540	6 661 185	1 162 447	293 134	8 017 443		
Réseau d'électricité	28								
Frais de financement	29	1 187 508	1 191 652	978 539		129 666	1 108 205		
Effet net des opérations de restructuration	30								
Amortissement des immobilisations	31	6 774 315	6 897 119	7 029 675 (7 029 675)				
	32	43 712 033	46 353 181	45 467 544		7 463 679	46 586 677		
Excédent (déficit) de l'exercice	33	2 913 663	6 266 543	2 170 216		93 103	2 263 319		

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		Réalisations 2015	Budget 2016	F	Réalisations 2016			
		Administration municipale Redressé note 20	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹		
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 913 663	6 266 543	2 170 216	93 103	2 263 319		
Moins: revenus d'investissement	2 (2 655 659) (7 839 773) (2 560 332) (54 673) (2 615 005		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant								
conciliation à des fins fiscales	3	258 004	(1 573 230)	(390 116)	38 430	(351 686)		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES								
Ajouter (déduire)								
Immobilisations								
Amortissement	4	6 774 315	6 897 119	7 029 675	615 450	7 645 125		
Produit de cession	5	6 237	21 300	38 000	5 192	43 192		
(Gain) perte sur cession	6	(4 924)		35 795	(5 192)	30 603		
Réduction de valeur / Reclassement	7							
	8	6 775 628	6 918 419	7 103 470	615 450	7 718 920		
Propriétés destinées à la revente								
Coût des propriétés vendues	9							
Réduction de valeur / Reclassement	10							
	11							
Prêts, placements de portefeuille à titre								
d'investissement et participations dans des								
entreprises municipales et des partenariats								
Remboursement ou produit de cession	12	74 818	6 109	78 098		78 098		
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13							
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14							
	15	74 818	6 109	78 098		78 098		
Financement		450		202 202	(00.070)	000.050		
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	150	4.000.000 \ (682 620	(80 370)	602 250		
Remboursement de la dette à long terme	17 (4 672 082) (4 380 900) (4 296 759) (279 427) (4 576 186		
Affactations	18	(4 671 932)	(4 380 900)	(3 614 139)	(359 797)	(3 973 936)		
Affectations Activités d'investissement		004.040.) /	070 540) (474 644) (407.004.) /	E00 E70		
	19 (221 810) (276 546) (474 614) (107 964) (582 578		
Excédent (déficit) accumulé		222.000		00.005		00.005		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	333 000	070 500	82 625	242.705	82 625		
Excédent de fonctionnement affecté	21	986 699	279 500	814 518	212 785	1 027 303		
Réserves financières et fonds réservés	22	(697 776)	(921 306)	(890 684)	(45 198)	(935 882)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(352 102)	(52 046)	(66 086)	73 527	7 441		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	0.4							
Et duties dettis	24	48 011	(970 398)	(534 241)	133 150	(401 091)		
	25	2 226 525	1 573 230	3 033 188	388 803	3 421 991		
Excédent (déficit) de fonctionnement de	26	2 220 020	1 373 230	3 033 100	300 003	3421391		
l'exercice à des fins fiscales	27	2 484 529		2 643 072	427 233	3 070 305		
rexercice a des illis fiscales	27	2 404 323		2 043 072	421 233	3 07 0 303		

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	Réalisations 2015		Budget 2016		Réalisations 2016	
		Administration municipale Redressé note 20	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	2 655 659	7 839 773	2 560 332	54 673	2 615 005
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations						
Acquisition						
Administration générale	2 (372 094) (251 850) (317 272) () (317 272)
Sécurité publique	3 (382 927) (97 500) (76 163) (92 173) (168 336)
Transport	4 (3 450 394) (6 740 850) (5 749 651) () (5 749 651)
Hygiène du milieu	5 (2 226 795) (5 176 200) (2 098 530) (107 964) (2 206 494)
Santé et bien-être	6 (25 145) () () () ()
Aménagement, urbanisme et développement	7 () (177 693) (34 871) () (34 871)
Loisirs et culture	8 (776 174) (991 440) (1 412 833) (31 734) (1 444 567)
Réseau d'électricité	9 () () () () ()
	10 (7 233 529) (13 435 533) (9 689 320) (231 871) (9 921 191)
Propriétés destinées à la revente	10 (()			,
Acquisition	11 () () () () ()
Prêts, placements de portefeuille à titre	\	, (, (, (, (,
d'investissement et participations dans des						
entreprises municipales et des partenariats						
Émission ou acquisition	12 (74 214) (74 214) (74 214) () (74 214)
Financement	`	, ,	, ,	, ,	, ,	,
Financement à long terme des activités d'investissement	13	2 378 153	4 181 353	4 320 884	4 455 078	8 775 962
Affectations						
Activités de fonctionnement	14	221 810	276 546	474 614	107 964	582 578
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	15					
Excédent de fonctionnement affecté	16	32 800		882 000		882 000
Réserves financières et fonds réservés	17	558 602	1 212 075	977 369	56 725	1 034 094
	18	813 212	1 488 621	2 333 983	164 689	2 498 672
	19	(4 116 378)	(7 839 773)	(3 108 667)	4 387 896	1 279 229
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice		· ,		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
à des fins fiscales	20	(1 460 719)		(548 335)	4 442 569	3 894 234

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		Réalisations 2015	Budget 2016	Réalisations 2016			
		Administration municipale Redressé note 20	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 913 663	6 266 543	2 170 216	93 103	2 263 319	
Variation des immobilisations							
Acquisition	2 (7 233 529) (13 435 533) (9 689 320) (231 871) (9 921 191)	
Produit de cession	3	6 237	21 300 (38 000 [^] `	5 192 [^]	43 192 [^]	
Amortissement	4	6 774 315	6 897 119	7 029 675	615 450	7 645 125	
(Gain) perte sur cession	5	(4 924)		35 795	(5 192)	30 603	
Réduction de valeur / Reclassement	6						
	7	(457 901)	(6 517 114)	(2 585 850)	383 579	(2 202 271)	
Variation des propriétés destinées à la revente	8						
Variation des stocks de fournitures	9	(14 266)		3 420	11 138	14 558	
Variation des autres actifs non financiers	10	95 047		23 805	10 035	33 840	
	11	80 781		27 225	21 173	48 398	
	12	2 536 543	(250 571)	(388 409)	497 855	109 446	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	13						
Variation des actifs financiers nets ou de la						_	
dette nette	14	2 536 543	(250 571)	(388 409)	497 855	109 446	
Actifs financiers nets (dette nette) au début de							
l'exercice							
Solde déjà établi	15	(33 030 379)		(30 245 314)	(3 540 375)	(33 785 689)	
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	16	(11 879)		(260 401)		(260 401)	
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17						
Solde redressé	18	(33 042 258)		(30 505 715)	(3 540 375)	(34 046 090)	
Actifs financiers nets (dette nette)							
à la fin de l'exercice	19	(30 505 715)		(30 894 124)	(3 042 520)	(33 936 644)	

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES AU 31 DÉCEMBRE 2016

	2015			2016	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
		Redressé note 20			
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	1	6 309 108	8 004 959	3 113 338	11 118 297
Débiteurs (note 5)	2	10 876 966	11 134 610	719 480	11 846 614
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	352 756	348 872		348 872
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7	1 248 763	1 318 000		1 318 000
	8	18 787 593	20 806 441	3 832 818	24 631 783
PASSIFS					
Découvert bancaire	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10	1 335 000	986 000		986 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	7 290 872	9 967 233	1 504 981	11 464 738
Revenus reportés (note 12)	12	839 756	974 913	3 774	978 687
Dette à long terme (note 13)	13	37 761 680	37 577 419	5 206 127	42 783 546
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	2 066 000	2 195 000	160 456	2 355 456
	15	49 293 308	51 700 565	6 875 338	58 568 427
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(30 505 715)	(30 894 124)	(3 042 520)	(33 936 644)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	17	116 636 269	119 222 119	10 361 854	129 583 973
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	523 720	523 720		523 720
Stocks de fournitures	19	360 962	357 542	19 506	377 048
Autres actifs non financiers (note 17)	20	45 852	22 047	67 706	89 753
	21	117 566 803	120 125 428	10 449 066	130 574 494
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	2 592 654	3 151 324	1 387 706	4 539 030
Excédent de fonctionnement affecté	23	2 382 037	2 487 296	756 176	3 243 472
Réserves financières et fonds réservés	24	894 449	1 007 764	93 454	1 101 218
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25 (1 140 538) (1 757 072) (8 147) (1 765 219)
Financement des investissements en cours	26	(1 901 222)	(2 449 557)	102 002	(2 347 555)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	84 233 708	86 791 549	5 075 355	91 866 904
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	87 061 088	89 231 304	7 406 546	96 637 850

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	_	Réalisations 2015		Réalisations 2016	
		Administration municipale Redressé note 20	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 913 663	2 170 216	93 103	2 263 319
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	6 774 315	7 029 675	615 450	7 645 125
Autres					
-	3	(4 924)	35 795	(5 192)	30 603
-	4				
	5	9 683 054	9 235 686	703 361	9 939 047
Variation nette des éléments hors caisse		0.47.000	(057.044)	400.075	444.744
Débiteurs	6	917 332	(257 644)	400 675	144 714
Autres actifs financiers	7	35 374	(69 237)	404.504	(69 237)
Créditeurs et charges à payer	8	575 190	2 676 361	104 561	2 779 239
Revenus reportés	9	411 009	135 157	(1 411)	133 746
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	40	171 000	129 000	(138 056)	(0.056)
Propriétés destinées à la revente	10 11	171 000	129 000	(136 030)	(9 056)
Stocks de fournitures	12	(14 266)	3 420	11 138	14 558
Autres actifs non financiers		95 047	23 805	10 035	33 840
Autres actils from illianciers	13 14	11 873 740	11 876 548	1 090 303	12 966 851
Activités d'investissement en	17	11070710	11070010	1 000 000	12 000 001
immobilisations					
Acquisition	15 (7 233 529) (9 689 320) (231 871) (9 921 191
Produit de cession	16	6 237	38 000	5 192	43 192
	17	(7 227 292)	(9 651 320)	(226 679)	(9 877 999)
Activités de placement Prêts, placements de portefeuille à titre					
d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats					
Émission ou acquisition	18 () (74 214
Remboursement ou cession	19	74 818	78 098		78 098
Autres placements de portefeuille					
Acquisition	20 () () () (
Cession	21		0.004		0.001
Activitée de financement (note 22)	22	604	3 884		3 884
Activités de financement (note 23)		2.040.020	4 904 000	4 535 448	0 220 449
Émission de dettes à long terme Remboursement de la dette à long terme	23	2 940 938	4 804 000		9 339 448
Variation nette des emprunts temporaires	24 (5 289 838) (315 000	4 967 400) ((349 000)	279 427) (5 246 827 (4 756 334)
Variation nette des frais reportés liés à la dette	25	313 000	(349 000)	(4 407 334)	(4 750 554)
à long terme	00	37 275	(20 861)	(80 370)	(101 231)
Autres	26	31 213	(20 001)	(60 370)	(101 231)
Autres	27				
-	28				
	29	(1 996 625)	(533 261)	(231 683)	(764 944)
Augmentation (diminution) de la trésorerie		,	·	,	,
et des équivalents de trésorerie	30	2 650 427	1 695 851	631 941	2 327 792
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice					
Solde déjà établi	31	3 670 560	6 309 108	2 481 397	8 790 505
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	32	(11 879)		2	
Solde redressé	33	3 658 681	6 309 108	2 481 397	8 790 505
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	34	6 309 108	8 004 959	3 113 338	11 118 297

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	Ré	alisations 2015	Budget 2016	Réalisations 2016			
		Administration municipale edressé note 20	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Rémunération	1	9 791 845	10 143 463	9 965 323	4 198 380	14 163 703	
Charges sociales	2	2 552 653	2 488 871	2 597 635	1 090 405	3 688 040	
Biens et services	3	11 638 807	13 482 947	12 674 968	1 396 865	13 987 91	
Frais de financement Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge							
De l'organisme municipal	4	991 844	1 083 948	869 522	27 002	896 524	
D'autres organismes municipaux	5	130 664	103 704	103 017		103 017	
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6						
D'autres tiers	7				62 201	62 20°	
Autres frais de financement	8	65 000	4 000	6 000	40 463	46 463	
Contributions à des organismes							
Organismes municipaux							
Quotes-parts	9	10 597 231	10 593 913	10 477 486		4 216 862	
Transferts	10						
Autres	11						
Autres organismes							
Transferts	12						
Autres	13	1 010 806	1 028 591	1 017 430	32 913	1 050 343	
Amortissement des immobilisations	14	6 774 315	6 897 119	7 029 675	615 450	7 645 125	
Autres							
-	15	158 868	526 625	726 488		726 488	
-	16						
-	17						
	18	43 712 033	46 353 181	45 467 544	7 463 679	46 586 677	

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	Budget		Réalis	ations
		2016	2016	2015
				Redressé note 20
Revenus				
Taxes	1	35 123 204	35 142 268	34 358 182
Compensations tenant lieu de taxes	2	561 333	602 760	534 051
Quotes-parts	3	00.000	002 7 00	001001
Transferts	4	6 038 408	4 094 428	3 618 903
Services rendus	5	3 828 321	4 063 035	3 727 980
Imposition de droits	6	1 464 500	1 953 040	1 919 085
Amendes et pénalités	7	1 026 498	987 911	947 570
Revenus de placements de portefeuille	8	. 020 .00	00. 01.	011 010
Autres revenus d'intérêts	9	199 893	307 970	279 524
Autres revenus	10	5 662 092	1 698 584	2 178 887
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises		0 002 002	1 000 00 1	2 17 0 007
municipales	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
Ellet flet des operations de restructuration	13	53 904 249	48 849 996	47 564 182
	10	00 00+ 2+0	40 040 000	47 004 TOZ
Charges		= 000 0=0	0.040.000	2 222 272
Administration générale	14	7 202 970	6 646 623	6 302 979
Sécurité publique	15	8 393 102	8 370 742	7 869 587
Transport	16	12 087 518	12 083 043	11 445 179
Hygiène du milieu	17	8 601 692	8 809 111	7 911 040
Santé et bien-être	18	262 596	266 552	262 972
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 295 281	1 284 958	1 189 669
Loisirs et culture	20	8 216 701	8 017 443	7 629 909
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 395 523	1 108 205	1 276 485
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	47 455 383	46 586 677	43 887 820
Excédent (déficit) de l'exercice	25	6 448 866	2 263 319	3 676 362
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		94 873 914	90 710 048
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	27		(499 383)	(11 879)
Solde redressé	28		94 374 531	90 698 169
Excédent (déficit) accumulé				. .
à la fin de l'exercice	29		96 637 850	94 374 531

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

S18 14

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	Budget		Réalisations		
		2016	2016	2015	
				Redressé note 20	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	6 448 866	2 263 319	3 676 362	
Variation des immobilisations					
Acquisition	2 () (9 921 191) (12 287 477)	
Produit de cession	3		43 192	9 576	
Amortissement	4		7 645 125	7 694 418	
(Gain) perte sur cession	5		30 603	(8 263)	
Réduction de valeur / Reclassement	6				
	7		(2 202 271)	(4 591 746)	
Variation des propriétés destinées à la revente	8				
Variation des stocks de fournitures	9		14 558	(16 671)	
Variation des autres actifs non financiers	10		33 840	93 877	
	11		48 398	77 206	
	12	6 448 866	109 446	(838 178)	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	13				
Variation des actifs financiers nets ou de la					
dette nette	14	6 448 866	109 446	(838 178)	
Actifs financiers nets (dette nette) au début de					
l'exercice					
Solde déjà établi	15		(33 785 689)	(33 196 033)	
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	16		(260 401)	(11 879)	
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17		, ,	, ,	
Solde redressé	18		(34 046 090)	(33 207 912)	
A self of the second self of the second self of					
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	10		(33 936 644)	(34 046 090)	
a ia iiii ue i exercice	19		(33 930 044)	(34 040 090)	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015 Redressé note 20
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	1	11 118 297	8 790 505
Débiteurs (note 5)	2	11 846 614	11 991 328
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	348 872	352 756
Participations dans des entreprises municipales et des			
partenariats	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7	1 318 000	1 248 763
	8	24 631 783	22 383 352
PASSIFS			
Découvert bancaire	•		
Emprunts temporaires (note 10)	9	986 000	5 742 334
. , ,	10	11 464 738	8 685 498
Créditeurs et charges à payer (note 11) Revenus reportés (note 12)	11	978 687	844 941
, ,	12	42 783 546	38 792 157
Dette à long terme (note 13)	13	2 355 456	2 364 512
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14		
	15	58 568 427	56 429 442
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(33 936 644)	(34 046 090)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	129 583 973	127 381 703
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	523 720	523 720
Stocks de fournitures	19	377 048	391 606
Autres actifs non financiers (note 17)	20	89 753	123 592
, ,	21	130 574 494	128 420 621
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	96 637 850	94 374 531

Obligations contractuelles (note 18) Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

S20 16

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015 Redressé note 20
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 263 319	3 676 362
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	7 645 125	7 694 418
Autres			
-	3	30 603	(8 263)
-	4		()
	5	9 939 047	11 362 517
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	144 714	422 047
Autres actifs financiers	7	(69 237)	35 374
Créditeurs et charges à payer	8	2 779 239 [°]	785 041
Revenus reportés	9	133 746	416 194
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(9 056)	111 573
Propriétés destinées à la revente	11	(5 5 5 5)	
Stocks de fournitures	12	14 558	(16 671)
Autres actifs non financiers	13	33 840	93 877
7 total de detallo Herri International	14	12 966 851	13 209 952
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15 (9 921 191)	(12 287 477)
Produit de cession	16	43 192	9 576
	17	(9 877 999)	(12 277 901)
Activités de placement		(5 511 555)	(12 211 001)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement			
et participations dans des entreprises municipales et des			
partenariats			
Émission ou acquisition	18 (74 214)	(74 214)
Remboursement ou cession	19	78 098	74 818
Autres placements de portefeuille		70000	7.10.10
Acquisition	20 ()	(
Cession	21	,	,
00000011	22	3 884	604
Activités de financement (note 23)			
Émission de dettes à long terme	23	9 339 448	3 037 902
Remboursement de la dette à long terme	24 (5 246 827)	
Variation nette des emprunts temporaires	25	(4 756 334)	4 722 334
Variation nette des frais reportés liés à la dette		(•• .
à long terme	26	(101 231)	37 275
Autres		(101201)	0. 2.0
-	27		
-	28		
	29	(764 944)	2 303 260
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des		(101011)	2 000 200
équivalents de trésorerie	30	2 327 792	3 235 915
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance)			
au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	8 790 505	5 566 469
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	32		(11 879)
Solde redressé	33	8 790 505	5 554 590
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	34	11 118 297	8 790 505

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Sainte-Julie a été constituée sous l'autorité de la Loi sur les cités et villes par lettres patentes octroyées par le décret numéro 3576 en date du 20 octobre 1971.

2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la Ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait ligne par ligne. La Ville participe aux partenariats suivants: Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes Sainte-Julie Saint-Amable (RIEP) Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL) Régie intermunicipale du centre multisports régional Varennes Sainte-Julie Saint-Amable (RICMR)

B) Comptabilité d'exercice

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les "états financiers") de la Ville de Sainte-Julie, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci après les "normes comptables").

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 8 et 9, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 19 et l'endettement total net à long terme présenté à la page 21.

L'ensemble des éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers de la Ville.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des évènements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers sont composés de l'encaisse, les débiteurs, les placements de portefeuille et autres actifs. Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Placements

Les placements de portefeuille à titre d'investissement sont comptabilisés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable.

S22-1 18-1

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif relatif aux frais d'assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Stocks

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation et sont comptabilisés au coût moyen.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Le coût des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

<u>Amortissement</u>

Les immobilisations sont amorties, en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

T 21152

	<u> Iaux</u>
Infrastructures	de 2,5% à 6,67%
Bâtiments	2,5% à 6,67%
Véhicules	de 5% à 40%
Ameublement et équipement de bureau	de 10% à 20%
Machinerie, outillage et équipement	de 5% à 33,33%
Améliorations locatives	10%

Moins-value

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats consolidés et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

S22-1 18-1 (2)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Autres actifs non financiers

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

F) Revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elle sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

S22-1 18-1 (3)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

Ces avantages comprennent les prestations de retraite.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au ler janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2016 selon la méthode suivante : Valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement

S22-2 18-2

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

RIPRSL

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2016 selon la méthode suivante: Valeur liée au marché - 3 ans.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du ler janvier correspond à la sommes des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

S22-2 18-2 (2)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organisme.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :
- - pour les intérêts sur la dette à long terme (nets des montants des débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.
- Avantages sociaux futurs :
- pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
- pour le coût relié aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : cet allègement doit être renversé d'ici le 31 décembre 2019. Aucune méthode d'amortissement n'a été définie;
- pour le montant versé par la Ville à la Régie de police Richelieu-St-Laurent : l'amortissement correspond à la variation de la provision pour moins-value liée à ce montant. À compter de l'année 2012, à cette variation s'ajoute un ajustement afin d'équilibrer les résultats à des fins fiscales découlant de l'avance versée au régime.

I) Instruments financiers

S.O.

J) Autres éléments

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre.

S22-3 18-3

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

3. Modification de méthodes comptables Comptabilisation de fonds réservé

Au cours de l'exercice, la Ville a modifié rétrospectivement la méthode de comptabilisation du fonds réservé pour parcs et terrains de jeux. Antérieurement, conformément aux directives du *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*, les sommes accumulées afférentes à ce fonds étaient constatées à titre de fonds réservés :

-Fonds parcs, terrains de jeux ou espaces naturels;

Cette méthode de comptabilisation n'était pas conforme aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, lesquelles prévoient que ces sommes doivent être constatées à titre de revenus reportés. Cette modification comptable a entraîné, au 31 décembre 2015 et pour l'exercice terminé à cette date, les ajustements suivants :

	Augmentation
	(diminution)
État de la situation financière	\$
Revenus reportés	260 401
Dette nette	260 401
Excédent accumulé	(260 401)
État des résultats	
Intérêts	(145)
Autres revenus	(244 390)
Gain sur disposition d'actif	(3 987)
Excédent de l'exercice	(248 522)
Excédent accumulé au début de l'exercice	(11 879)
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	(260 401)

Comptabilisation de frais reportés

Au cours de l'exercice, la Ville a modifié rétrospectivement la méthode de comptabilisation de certains frais reportés. Antérieurement, conformément aux directives du Manuel de la présentation de l'information financière municipale, les charges afférentes à l'élaboration des rôles triennaux d'évaluation, des plans d'urbanisme et des schémas d'aménagement étaient constatées à titre de frais reportés et étaient amorties sur des périodes variant de trois à cinq ans. Cette méthode de comptabilisation n'était pas conforme aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, lesquelles prévoient que ces sommes doivent être constatées à titre de charges au moment où elles sont engagées.

Cette modification comptable a entraîné, au 31 décembre 2015 et pour l'exercice terminé à cette date, les ajustements suivants :

État de la situation financière Frais reportés Excédent accumulé	Augmentation (diminution) \$ (238 982) (238 982)
État des résultats	
Évaluation	238 982
Excédent de l'exercice	(238 982)
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	(238 982)

S22-3 18-3 (2)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	93 454	75 46
Placements de portefeuille	2		
Note			
Débiteurs			
Taxes municipales	3	1 120 005	1 212 89
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	4		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	5	5 718 480	6 148 80
Gouvernement du Canada et ses entreprises	6	1 664 450	1 509 45
Organismes municipaux	7	2 066 029	1 800 323
Autres			
- Droits de mutations	8	325 082	277 570
- Autres tiers	9	952 568	1 042 288
	10	11 846 614	11 991 328
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	4 403 061	4 589 483
Organismes municipaux	12		
Autres tiers	13		
	14	4 403 061	4 589 483
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	15	57 111	63 701
Note			
Prêts			
Prêts à un office d'habitation	16		
Prêts à un fonds d'investissement Autres	17		
<u>-</u>	18		
-	19		
	20		
Provision pour moins-value déduite des prêts	21		
Note			
Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	22	348 872	352 756
Autres placements	23		
	24	348 872	352 756
Provision pour moins-value déduite des placements de			
portefeuille	25		

Le placement à titre d'investissement provient de la quote-part de la Ville de Sainte-Julie dans le fonds de garantie de franchise collective du Programme d'assurances de dommages UMQ pour les volets biens et responsabilité civile primaire. Cette quote-part

S22-4 18-4

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

2016 2015

est calculée en fonction des réclamations payées au 31 décembre 2016 et ne tient pas compte de provisions sur les réclamations en cours à cette date.

S22-4 18-4 (2)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Code géographique 59010

	2016	2015
26	(2 355 456)	(2 364 512)
27 () (
28	(2 355 456)	(2 364 512)
29	1 213 986	1 373 314
30		
31		
32		
33	64 937	63 996
34	1 278 923	1 437 310
	27 (27 ((2 355 456)) ((2 355 45

Se référer à la section « Autres renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

Impact de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la « loi SFPR »)

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné laLoi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le ler janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches et l'ampleur des sommes en cause sont indéterminables, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2016.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

Pour le service antérieur :

- \cdot Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- \cdot Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la municipalité et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs)
- · Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de la municipalité prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée)

Pour le service postérieur:

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- · Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi.
- \cdot Partage à 50 / 50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la municipalité

S22-5 18-5

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

- \cdot Partage à 50 / 50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la municipalité
- · Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10 % de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la municipalité)

À moins d'entente différente à cet effet, la Loi prévoit que les modalités de partage du service courant et du fonds de stabilisation s'appliquent à compter de l'entente entre les parties ou à la date de fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report (sauf si les parties avaient déjà convenu de créer un fonds de stabilisation et que celui-ci est déjà en vigueur). À la date de la mise au point définitive du rapport financier, aucune entente n'a été conclue.

Autres actifs financiers 35 Propriétés destinées à la revente (note 16) 35 Autres 36 1 318 000 1 248 763 37 1 318 000 1 248 763

Note

Lors de la scission du régime de retraite entre la Ville de Sainte-Julie et la RIPRSL, un montant appartenant aux régimes de la RIPRSL en vertu de la comptabilité distincte, est toujours considéré dans les actifs du régime de la Ville de Sainte-Julie. La comptabilité distincte n'est pas reconnu lors d'une scission de régime. La Ville de Sainte-Julie récupérera ce montant lorsqu'il y aura surplus actuariel dans la caisse de retraite et qu'elle pourra bénéficier d'un congé de cotisations.

10. Emprunts temporaires

La Ville dispose d'une marge de crédit de 4 000 000 \$ au taux préférentiel (2,7% en 2016 et 2,7% en 2015). Cette marge de crédit permet à la Ville de contracter des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses d'administration. La Ville dispose également d'une marge de crédit suffisante pour les dépenses effectuées en vertu de divers règlements d'emprunt. Ces marges sont remboursées à même l'argent provenant des taxes ou des obligations émises sous l'autorité desdits règlements.

Créditeurs et charges à payer			
Fournisseurs	38	6 286 543	4 377 705
Salaires et avantages sociaux	39	1 667 941	1 309 369
Dépôts et retenues de garantie	40	1 414 975	1 022 342
Provision pour contestations d'évaluation	41	28 188	
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	42		
Frais d'assainissement des sites contaminés	43		
Autres			
- Gouvernement du Québec	44	127 428	95 514
- Gouvernement du Canada	45	17 493	15 519
- Organismes municipaux	46	161 752	88 915
- Intérêts - dette à long terme	47	105 234	128 618
- Autres courus passifs	48	1 655 184	1 647 519
	49	11 464 738	8 685 498

Note

S22-5 18-5 (2)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Revenus reportés			
Taxes perçues d'avance	50	71 759	76 190
Transferts	51		
Fonds parcs et terrains de jeux	52	392 870	260 401
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Société québécoise d'assainissement des eaux	54		
Fonds de développement des territoires	55		
Autres			
- Revenus de l'année suivante	56	78 655	89 425
- Carrières, revenu reporté	57	435 403	418 925
-	58		
-	59		
	60	978 687	844 941

Note

S22-5 18-5 (3)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

						2016	2015
Dette à long terme	Taux d'i	ntérêt	Échéa	ance			
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,20	3,22	2017	2041	61	43 021 429	38 911 336
Obligations et billets en monnaies étrangères					62		
Gains (pertes) de change reportés					63		
Autres dettes à long terme					64		
Gouvernement du Québec et ses entreprises					65		
Organismes municipaux Obligations découlant de contrats de					66		
location-acquisition	2,65	3,37	2017	2020	67	114 068	131 541
Autres					68		
					69	43 135 497	39 042 877
Frais reportés liés à la dette à long terme					70(351 951) (250 720
					71	42 783 546	38 792 157

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets			Autres dettes à long terme				Total 2016		
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	_	Location- acquisition	_	Autres	· · <u> </u>			
2017	72	80	10 400 078	88	52 410	97		105	10 452 488		
2018	73	8	9 110 493	89	40 111	98		106	9 150 604		
2019	74	82	6 603 753	90	17 830	99		107	6 621 583		
2020	75	83	5 600 205	91	3 717	100		108	5 603 922		
2021	76	84	7 511 150	92		101		109	7 511 150		
2022 et +	77	88	3 795 750	93		102		110	3 795 750		
Intérêts et frais	78	86	43 021 429	94	114 068	103		111	43 135 497		
accessoires	3			95()		112 (,		
	79	87	43 021 429	96	114 068	104		113	43 135 497		
Note											

14. Actifs financiers nets (dette nette)	_		2015
14. Actio intalicio inte (dette fiette)			
Revenant à (à la charge de)			
L'organisme municipal	114	(33 936 644)	(34 046 090)
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	115 () ()
Autres	116 () ()
	117	(33 936 644)	(34 046 090)

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT	_	0.0.00	-		-	7 1940-00-110-110	_	
Infrastructures								
Eau potable	118	26 072 205	146	1 065 425	173		200	27 137 63
Eaux usées	119	56 942 494	147	1 828 150	174		201	58 770 64
Chemins, rues, routes, trottoirs	S.							
ponts, tunnels et viaducs	120	53 554 308	148	3 528 216	175		202	57 082 52
Autres	121	24 458 414	149	2 431 700	176		203	26 890 11
Réseau d'électricité	122	21 100 111	150	2 101 100	177		204	20 000 1
Bâtiments	123	28 722 014	151	333 537	178		205	29 055 5
Améliorations locatives	124	120 295	152	2 911	179		206	123 20
Véhicules	125	7 952 703	153	549 861	180	402 216	207	8 100 34
Ameublement et équipement	0	7 002 700	.00	0 10 00 1	.00	102 2 10	_0.	0 100 0
de bureau	126	3 610 434	154	160 300	181		208	3 770 73
Machinerie, outillage et équipem		3 0 10 404	104	100 000	101		200	37707
divers	127	9 544 596	155	229 174	182	52 830	209	9 720 94
Terrains	128	3 366 282	156	229 174	183	32 030	210	3 366 28
Autres	129	113 065	157		184		210	113 06
Autres	_	214 456 810	_	10 129 274	185	455 046	211 —	224 131 0
	130	214 450 610	156	10 129 274	100	455 040	212	224 131 0
Immobilisations en cours	131 _	11 460 771	159	(208 083)	186		213 _	11 252 68
	132	225 917 581	160	9 921 191	187	455 046	214	235 383 72
AMORTISSEMENT CUMULÉ			_		-		_	
Infrastructures								
Eau potable	133	12 446 611	161	815 083	188		215	13 261 6
Eaux usées	134	25 114 226	162	1 426 425	189		216	26 540 6
Chemins, rues, routes, trottoirs	S,							
ponts, tunnels et viaducs	135	25 698 773	163	2 135 466	190		217	27 834 2
Autres	136	8 614 571	164	1 262 222	191		218	9 876 7
Réseau d'électricité	137		165		192		219	
Bâtiments	138	11 655 150	166	988 365	193		220	12 643 5
Améliorations locatives	139	118 459	167	(114)	194		221	118 3
Véhicules	140	4 518 307	168	430 002	195	328 420	222	4 619 8
Ameublement et équipement								
de bureau	141	2 760 122	169	311 487	196		223	3 071 6
Machinerie, outillage et équipem	ent							
divers	142	7 511 562	170	273 199	197	52 830	224	7 731 9
Autres	143	98 097		2 990	198		225 _	101 0
	144 _	98 535 878	172	7 645 125	199	381 250	226 _	105 799 7
VALEUR COMPTABLE NETTE	145	127 381 703					227	129 583 97
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus								
dans les immobilisations								
Coût	228	511 006	_	66 032		100 497	235	476 5
Amortissement cumulé	229 (327 734	232 (67 999	234 (100 497) 236 (295 2
Valeur comptable nette	230	183 272			•		237	181 30

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	238		
Immeubles industriels municipaux	239	523 720	523 720
Autres	240		
	241	523 720	523 720
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9) Présentées à titre d'actifs non financiers sous le	242		
poste « Propriétés destinées à la revente »	243	523 720	523 720
Note			
Autres actifs non financiers			
. Autres actins from infanciers			
Frais payés d'avance			
	244	89 753	98 560
Frais payés d'avance	244 245	89 753	98 560
Frais payés d'avance		89 753	98 560
Frais payés d'avance	245	89 753	98 560
Frais payés d'avance - Assurances, immatricul., etc	245	89 753	98 560
Frais payés d'avance - Assurances, immatricul., etc	245 246	89 753	98 560 25 032

18. Obligations contractuelles

Au cours des exercices 2016 et antérieurs, la Ville de Sainte-Julie et la RIPRSL ont accordé des contrats à long terme à différents organismes ou entreprises échéant à différentes dates jusqu'en juin 2024, pour une somme totalisant 51 965 269 \$ dont 51 866 296 \$ pour la Ville et 98 973 \$ pour la RIPRSL. Pour pourvoir à ces engagements, la Ville et la RIPRSL devront prévoir les sommes suivantes au cours des cinq prochains exercices financiers:

2017: 17 817 579 \$
2018: 6 129 702 \$
2019: 5 499 586 \$
2020: 5 205 390 \$
2021: 5 117 783 \$
2022-2024: 12 195 229 \$
51 965 269 \$

19. Éventualités

Note

a) Cautionnement et garantie

La Ville de Sainte-Julie garantit le paiement des dettes et obligations du Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie pour un montant de 14 744 704 \$ au 31 décembre 2016. Au cours de l'année 2015, le Centre de la culture et du sport a obtenu un prêt pour la construction d'une troisième glace, la Ville garantit le paiement de ce prêt pour un montant maximum de 15 000 000 \$.

S22-8 18-8

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

b) Auto-assurance

La Ville assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour tous ses employés.

c) Poursuites

Dans plusieurs poursuites, la réclamation contre la Ville est prise en main par une compagnie d'assurances. En plus, une provision suffisante a été comptabilisée pour les autres poursuites afin de tenir compte de décisions qui pourraient être défavorables.

d) Autres

S/O

S22-8 18-8 (2)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

20. Redressement aux exercices antérieurs

Voir note 3 - Modification de méthodes comptables

21. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes incluent dans le périmètre comptable, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

22. Instruments financiers

S.O.

			2016	2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :				
Encaisse	250		11 118 297	8 790 50
Découvert bancaire	251	() (0 7 0 0 0 0
Ajouter	201	(, (
Ajoutei	252			
-				
-	253			
-	254			
- D///	255			
Déduire		,	. ,	
-	256	() (
-	257	() (
-	258	() (
-	259	() (
-	260	() (
-	261	() (
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance)		•	•	
à la fin de l'exercice	262		11 118 297	8 790 50

S22-9 18-9

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

24. Fonds local d'investissement

		2016	2015
RÉSUI	_TATS		
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	264		
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements			
de portefeuille à titre d'investissement	265		
Autres revenus	266		
	267		
Charges			
Créances douteuses			
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	268		
Variation de la provision pour moins-value	269		
	270		
Autres charges	271		
Excédent (déficit) de l'exercice	272		
Excedent (denot) de l'exercice	273		
SITUATION FINANCIÈ	RE AU 31 DÉCEMBF	RE	
Actifs	07.		
Encaisse	274		
Placements de portefeuille	275		
Débiteurs	276		
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à			
titre d'investissement	277		
Provision pour moins-value	278 ()	(
	279		
	280		
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	281		
Revenus reportés	282		
Dette à long terme	283		
•	284		
Solde du Fonds local d'investissement	285		
VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DE	S PLACEMENTS DI	E PORTEFEUILLE	
Libres	286		
Supportant les engagements de prêts	287		
supportant too garantioo do proto			
Supportant les engagements de prêts Supportant les garanties de prêts Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeileur radiation s'il y a lieu	288 289	ssement, y compris	
Note sur la dette à long terme			
	nts de prêts		
Note sur les obligations contractuelles relatives aux engageme			
Note sur les obligations contractuelles relatives aux engageme Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts			

S22-10 18-10

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

25. Fonds local de solidarité

			2015
	RÉSULTATS		
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	290		
Revenus sur les prêts aux entreprises	291		
Autres revenus	292		
	293		
Charges			
Créances douteuses			
Radiation de prêts	294		
Variation de la provision pour moins-value	295		
	296	<u> </u>	
Intérêts sur la dette à long terme	297		
Autres charges	298		
	299		
Excédent (déficit) de l'exercice	300		
SITUATION FIN	ANCIÈRE AU 31 DÉCEMB	RE	
Actifs	ANOILNE AO 31 DEOLMD		
Encaisse	301		
Placements de portefeuille			
Placements de portefeuille Débiteurs	302		
Débiteurs	302 303)	(
Débiteurs Prêts aux entreprises	302 303 304)	(
Débiteurs Prêts aux entreprises	302 303 304 305 ()	(
Débiteurs Prêts aux entreprises Provision pour moins-value	302 303 304 305 (306)	(
Débiteurs Prêts aux entreprises Provision pour moins-value Passifs	302 303 304 305 (306 307)	(
Débiteurs Prêts aux entreprises Provision pour moins-value Passifs Créditeurs et charges à payer	302 303 304 305 (306 307)	(
Débiteurs Prêts aux entreprises Provision pour moins-value Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportés	302 303 304 305 (306 307)	(
Débiteurs Prêts aux entreprises Provision pour moins-value Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportés	302 303 304 305 (306 307)	(
Débiteurs Prêts aux entreprises Provision pour moins-value Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportés Dette à long terme	302 303 304 305 (306 307 308 309 310)	(
Débiteurs Prêts aux entreprises Provision pour moins-value Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportés Dette à long terme Solde du Fonds local de solidarité	302 303 304 305 (306 307 308 309 310)	(
Débiteurs Prêts aux entreprises Provision pour moins-value Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportés Dette à long terme	302 303 304 305 (306 307 308 309 310 311)	(

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

S22-11 18-11

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

26 Formation de la main d'oeuvre

La Ville de Sainte-Julie étant assujettie aux dispositions de la Loi favorisant le développement de la formation de la main d'oeuvre, elle doit investir un montant représentant au moins 1% de la masse salariale en formation. En 2016, l'investissement minimal devait être de 98 995 \$ et la Ville a dépensé un montant de 207 518 \$. Le solde reporté des dépenses admissibles au ler janvier 2016 étant de 931 192 \$, il reste au 31 décembre 2016 un solde à reporter sur les années futures de 1 039 715 \$.

27 Fonds de roulement

La Ville de Sainte-Julie possède un fonds de roulement dont le capital autorisé est de 4 500 000\$. La Ville devra renflouer la partie utilisée qui est établie à 3 914 411 \$. Le remboursement en capital pour les exercices 2017 à 2021 est de 3 218 681 \$ et pour les années de 2022 à 2026 de 695 730 \$. La RIPRSL possède également un fonds de roulement dont la quote-part de la Ville de Sainte-Julie est de 234 585 \$.

S22-12 18-12

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	4 539 030	4 316 740
Excédent de fonctionnement affecté	2	3 243 472	2 616 897
Réserves financières et fonds réservés	3	1 101 218	969 918
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (1 765 219)(1 235 898
Financement des investissements en cours	5 `	(2 347 555) ^ `	(6 241 789)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	91 866 904	93 948 663
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	96 637 850	94 374 531
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté		0.454.004	0.500.054
Administration municipale	9	3 151 324	2 592 654
Organismes contrôlés ¹	10	1 387 706	1 724 086
Frankslant de fanationnement effecté	11	4 539 030	4 316 740
Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
·	12	72 147	53 546
EngagementsTournoi de golf	13	6 752	3 949
- Piste cyclable	13 14	12 535	12 535
- Immobilisations		750 507	1 132 507
- Exercice suivant	15	45 355	279 500
- Éventualités	16	600 000	300 000
	17		
- Matières résiduelles	18	1 000 000	600 000
-	19		
<u>-</u>	20 21	2 487 296	2 382 037
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés	21	2 467 290	2 302 031
- Exercice suivant	22	365 201	234 860
- Projets spéciaux	23	195 488	204 000
- Éventualités	24	195 487	
Eventualities	25	756 176	234 860
	26	3 243 472	2 616 897
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières			
-	27		
-	28		
-	29		
-	30		
	31		
	32		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	33	679 043	520 607
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	34	422 175	449 311
Organismes contrôlés	35		
Montant non réservé			
Administration municipale	36		
Organismes contrôlés	37		
Fonds local d'investissement	38		
Fonds local de solidarité	39		
Autres			
-	40		
-	41		
	42	1 101 218	969 918
	43	1 101 218	969 918

^{1.} Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés.

S23-1 19-1

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite) AU 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation			
avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés	44 (118 387) (128 406
Régimes non capitalisés	45 () (
Avantages postérieurs au 1er janvier 2007	`	, (
Régimes capitalisés			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	46 (150 000) (200 000
Autres	47 (16 130) (24 954
Régimes non capitalisés	48 () (21001
Tregimes non capitalises	49 (284 517) (353 360
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	50 (204317) (000 000
Frais d'assainissement des sites contaminés	,) (:
	51 () (:
Appariement fiscal pour revenus de transfert	52 () (
Autres	,	074.000) /	074 000
- RIPRSL	53 (874 820) (874 820
-	54 () (
	55 (1 159 337)(1 228 180
Mesures d'allègement fiscal transitoires			
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000			
Salaires et avantages sociaux	56 () (
Intérêts sur la dette à long terme	57 (3 632) (7 718
Mesures relatives à la TVQ		, ,	
Utilisation du fonds général	58 () (
Utilisation du fonds de roulement	59 () (
Mesure relative aux frais reportés	60 () (
Autres	00 (/ (
-	61 () (
	62 () (;
	`	3 632) (7 718
Financement à long terme des activités de fonctionnement	63 (3 032) (7 7 10
<u> </u>	,	\ /	,
Mesure transitoire relative à la TVQ	64 ((22.272)) (
Frais d'émission de la dette à long terme	65 ((80 370)) (
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	66 () (
Autres			
- Bretelle autoroute R-1045	67 (682 620) (
-	68 () (
	69 (602 250) (,
Élémente présentée à l'encentre de - DOTD			
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	70		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	71		
Prêts aux entrepreneurs dans le cadre du FLI et du FLS	72		
Autres			
<u>-</u>	73		
	74		
	75 (1 765 219) (1 235 898

S23-2 19-2

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite) AU 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	76	388 587	391 724
Investissements à financer	77 (2 736 142) (6 633 513)
	78	(2 347 555)	(6 241 789)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations	79	129 583 973	127 381 703
Propriétés destinées à la revente	80	523 720	523 720
Prêts	81		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	82	348 872	352 756
Participations dans des entreprises municipales et des			
partenariats	83		
	84	130 456 565	128 258 179
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	85	42 783 546	38 792 157
Frais reportés liés à la dette à long terme	86	351 951	250 720
Montants des débiteurs et autres montants affectés			
au remboursement de la dette à long terme	87 (4 403 061) (4 589 483)
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	88 () ()
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	89 (142 775)(143 878)
	90	38 589 661	34 309 516
Dette en cours de refinancement et autres éléments	91		
	92	38 589 661	34 309 516
	93	91 866 904	93 948 663

S23-3 19-3

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS AVANTAGES SOCIAUX FUTURS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes de retraite enregistrés	R	légimes supplémentair de retraite	es	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1	4	2		3	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Sainte-Julie offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. En vertu du régime, les employés sont répartis en deux groupes distincts soient les employés cadres et les employés syndiqués.

L'âge normal de retraite est de 65 ans. Toutefois, le participant peut prendre une retraite facultative à compter de 55 ans si la somme de l'âge et des années de service atteint 85.

La rente de retraite au titre des services crédités pour les deux groupes d'employés est calculée à 2% du salaire final multiplié par le nombre d'années de service reconnu à compter du ler janvier 1997. Avant cette date, le taux est de 1,3% jusqu'à concurrence du maximum des gains admissibles et de 2% pour l'excédent.

De plus, les employés cadres et les employés syndiqués bénéficient d'une rente de raccordement de 0,7% et de 0,35% respectivement basée sur le salaire final avant la retraite; cette rente cesse à 65 ans.

Des prestations sont également versées lors de la cession de la participation résultant du décès ou de la cession d'emploi avant la retraite.

La cotisation salariale des employés cadres est de 9,25% du salaire et celle des employés syndiqués correspond à 8,63%. La cotisation patronale doit être au moins égale à celle des employés et doit aussi être suffisante pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, prestations et remboursements payables aux employés eu égard à leurs services durant l'année. En 2016, la cotisation de la Ville a été de 10,62% pour les employés cadres et de 9,31% pour les employés syndiqués.

Le Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Sainte-Julie est administré par un Comité de retraite composé de 10 membres. Le Comité a délégué certains de ses pouvoirs à des firmes spécialisées qui agissent comme actuaire, gestionnaire et gardien des valeurs de la caisse de retraite.

Le Comité a également adopté une politique de placement qui a comme objectif de formuler les principes et les règles que doit suivre le gestionnaire tout en s'assurant d'obtenir un taux de rendement maximum à l'intérieur d'un niveau de risque acceptable.

De plus, le Comité s'est doté, pour sa gouvernance, de règles de régie interne concernant l'administration du régime.

L'évaluation actuarielle la plus récente est en date du 31 décembre 2014.

RIPRSL

Au 1er janvier 2008, la RIPRSL a mis en place un régime de retraite à prestations déterminées pour chacun des groupes suivants: policiers syndiqués, cadres et employés de bureau et préposés aux communications.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, et les régimes des cadres et des employés de bureau ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au 31 décembre 2014.

Date de la retraite

S24-1 20-1

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS AVANTAGES SOCIAUX FUTURS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

- a) Date de la retraite normale: 65 ans
- b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008: En fonction des dispositions du régime antérieur applicable, (annexes A,B et C du règlement du régime)

Relativement aux années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

- i) Policiers syndiqués: Tout participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de retraite de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge et les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.
- ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications: Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date de retraite normale.
- c) Date de la retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance. (exception les policiers 50e anniversaire) Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de la retraite facultative.

Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: En fonction des dispositions des régimes antérieurs applicables (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

- 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite.(exception: 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).
- b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: En fonction des dispositions du régime antérieur applicables (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0,5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite. (exception: 0,35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

- a)Une rente différée payable à la date normale de la retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.
- b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

S24-1 20-1 (2)

Organisme Sainte-Julie

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS AVANTAGES SOCIAUX FUTURS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

De plus une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est prévue.

Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

Prestation de décès après la retraite

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: En fonction des dispositions des régimes antérieurs applicables (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: La rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

Invalidité

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

Indexation après la retraite

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: Les créances de rente sont indexées après la retraite selon 50% de l'augmentation de l'IPC, sujet à un maximum de 2%. (Exception: Pour les employés de bureau et les préposés aux communications: Les créances de rente sont indexées après la retraite selon la différence positive obtenue en soustrayant 6,50% au taux de rendement obtenu sur le placement de l'actif du régime, déduction faite de tous les frais de la caisse de retraite. Lorsque la différence est négative pour une année, l'écart est alors reporté sur les années futures).

Règle du 50% (cotisations excédentaires)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

Cotisations

a) Cotisations salariales

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: 9% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut pas être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,95% à l'égard des services postérieurs

S24-1 20-1 (3)

Organisme Sainte-Julie

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS AVANTAGES SOCIAUX FUTURS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

à la date d'évaluation.

b) Cadres: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,35% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : 8% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut pas être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, sujet à un maximum de 9% du salaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,0% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

Cotisation patronale

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent de l'actif et d'une cotisation minimale prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, des prestations et remboursement payables aux employés eu égard à leurs services durant cette année.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédent, l'employeur doit verser le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. L'employeur s'engage toutefois à ce que les montants versés représentent au moins un montant égal à 100% des cotisations salariales de tous les participants actifs.

S24-1 20-1 (4)

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS AVANTAGES SOCIAUX FUTURS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	_	2016	2015
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		(2.264.512)	(2.252.020)
Actif (passif) au début de l'exercice Charge de l'exercice	4 5 ((2 364 512) 1 213 986)	(2 252 939) (1 373 314)
Cotisations versées par l'employeur	5 (1 223 042	1 261 741
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 _ 7	(2 355 456)	(2 364 512)
7 total (passar) a la lini as revisiones	′ –	(2 000 100)	(2 00 1 0 12)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		50.450.400	40.400.000
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8	50 170 133	46 439 908
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	o (52 652 781)	(47 082 647)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (<u> </u>	(2 482 648)	(642 739)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11	1 445 192	(483 773)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour			(100110)
moins-value	12	(1 037 456)	(1 126 512)
Provision pour moins-value	13 (_	1 318 000)	(1 238 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14	(2 355 456)	(2 364 512)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes			
dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	15	4	4
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16	50 170 133	46 368 309
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de	,	50.050.704.)	(47,000,047.)
l'exercice	17 (_	52 652 781	(47 082 647)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 (_	2 482 648)	(714 338)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19	1 902 590	1 941 186
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 _		
	21	1 902 590	1 941 186
Cotisations salariales des employés	22 (929 102)	(956 349)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes	,	,	1
interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 (_	973 488	984 837
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 25	111 648	206 858
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une	25	111 040	200 000
modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-valu	e 26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28		
Variation de la provision pour moins-value	29	80 000	53 000
Autres			
-	30		
Charge de lleversies avalvent les int (-2)	31 _	4 405 400	4.044.005
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32	1 165 136	1 244 695
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées Rendement espéré des actifs	33	2 849 427 2 800 577)	2 643 896 (2 515 277)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34 (<u> </u>	48 850	128 619
Charge de l'exercice	36 36	1 213 986	1 373 314
0	_		

S24-1 20-1 (5)

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37	3 166 708	4 084 464
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 (2 800 577) (2 515 277)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39	366 131	1 569 187
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations			
constituées	40	(2 408 145)	(378 853)
Prestations versées au cours de l'exercice	41	1 499 645	424 101
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la			
valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42	50 072 255	46 642 496
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres			
de créances émis par l'organisme municipal	43		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des			
obligations présentée à la ligne 9			
Pour la réserve de restructuration	44	492 472	487 659
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	5 208	9 914
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	14	14
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,60 %	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	6,00 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	3,13 %	3,13 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,75 %	2,75 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	51	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	52	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	53		
Autres hypothèses économiques			
-	54		
-	55		

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	supplémentaires de retraite)	complémentaires de retraite		sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	56	57 -		58	
Description des régimes, date de la plus réc	cente évaluation actuari	elle et au	utres renseigneme	nts	
Conciliation du passif au titre des avantage	se eociaux future		2016		2015
Passif au début de l'exercice	3 Sociaux Iuturs	59	() ()
Charge de l'exercice		60	() ()
Prestations ou primes versées par l'employeur Passif à la fin de l'exercice	•	61 62	() ()

63

Régimes

Régimes d'avantages

S24-2

à la fin de l'exercice

Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation Valeur des obligations au titre des prestations constituées

Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis) Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice Autres avantages

C)

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	66		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	67		
	68		
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas	00		
de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	69 ((
de regimes interemployedrs dont rorganisme manicipal est le promotedi	`	/	()
Amortiscement des pertes estuarialles (acins estuarials)	70		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	71		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés)			
lors d'une modification de régime	72		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	73		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	74		
Autres			
-	75		
-	76		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	77		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	78		
Charge de l'exercice	79		
Informations complémentaires			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations			
constituées	80		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	81		
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	82	9	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	83	9	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	84	9/	
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	85	9/	
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	86	9/	
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	87	,	,,
Autres hypothèses économiques	07		
Autres hypotheses economiques			
-	88		
-	89		
RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES			
REGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DETERMINEES			
Nombre de régimes à la fin de l'exercice 90			
110Hibre de regimes à la lift de rexercice 90			
Description des régimes et autres renseignements			
Decomplian des regimes et dutres renseignements			
		2016	2015
Charge de l'exercice	•		
Cotisations de l'employeur	01		
Outoutono de l'employeul	91		

S24-3 20-3

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

D)	AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)			
	Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 92	<u></u>		
	Description des régimes et autres renseignements			
			2016	2015
	Charge de l'exercice Cotisations de l'employeur	93		_
E)	RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX			
	Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM)			94 X Oui 95 Non
	Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice	96	2016	2015 1 11

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

Cotisations des élus au RREM	97	16 295	16 037
Charge de l'exercice	98	54 915	54 044
Contributions de l'employeur au RREM	99	10 022	9 952
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	100	64 937	63 996

S24-4 20-4

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Note			

S24-4 20-4 (2)

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2016

Administration municipale		
Dette à long terme	1	37 849 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	2 838 144
Activités de fonctionnement à financer	3 4	682 620
Dette en cours de refinancement Autres	4	
-	5	
-	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	422 175
Débiteurs	8	4 403 061
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
Autres montants	10	299
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés Autres	11	298
-	12	
-	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	36 544 229
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	15	5 104 126
Endettement net à long terme	16	41 648 355
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	17	325 989
Communauté métropolitaine	18	182 017
Autres organismes	19	
Endettement total net à long terme	20	42 156 361
Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités		
reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
	23	
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	24	42 156 361
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques		
(inclus à la ligne 24 ci-dessus)	26	

S25 21



ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité		Administration	n municipale	Données consolidées		
TAXES		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015	
SUR LA VALEUR FONCIÈRE						
Taxes générales						
Taxe foncière générale	1	24 446 330	24 427 220	24 427 220	23 417 867	
Taxes spéciales	•					
Service de la dette	2	3 714 592	3 721 083	3 721 083	3 993 877	
Activités de fonctionnement	3					
Activités d'investissement	4					
Taxes de secteur	·					
Taxes spéciales						
Service de la dette	5	659 334	653 239	653 239	761 887	
Activités de fonctionnement	6					
Activités d'investissement	7					
Autres	8					
	9	28 820 256	28 801 542	28 801 542	28 173 631	
SUR UNE AUTRE BASE						
Taxes, compensations et tarification						
Services municipaux						
Eau	10	1 939 619	1 968 673	1 968 673	2 840 376	
Égout	11					
Traitement des eaux usées	12	1 069 322	1 071 076	1 071 076		
Matières résiduelles	13	2 946 906	2 950 321	2 950 321	2 909 572	
Autres						
-	14					
-	15					
-	16					
Centres d'urgence 9-1-1	17	127 200	130 755	130 755	122 206	
Service de la dette	18	219 901	219 901	219 901	312 397	
Activités de fonctionnement	19					
Activités d'investissement	20	0.000.040	0.040.700	0.040.700	0.404.554	
	21	6 302 948	6 340 726	6 340 726	6 184 551	
Taxes d'affaires						
Sur l'ensemble de la valeur locative	22					
Autres	23					
- 101.00	24					
	25	6 302 948	6 340 726	6 340 726	6 184 551	
	26	35 123 204	35 142 268	35 142 268	34 358 182	

S27-1 23-1

Non audité	Administration	n municipale	Données consolidées		
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015	
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES					
ENTREPRISES					
Immeubles et établissements d'entreprises du					
gouvernement					
Taxes sur la valeur foncière 27	338	327	327	161	
Taxes sur une autre base				-	
Taxes, compensations et tarification 28					
Taxes d'affaires 29					
Compensations pour les terres publiques 30	317	317	317	317	
31	655	644	644	478	
Immeubles des réseaux					
Santé et services sociaux 32	60 766	60 742	60 742	60 945	
Cégeps et universités 33					
Écoles primaires et secondaires 34	469 137	510 528	510 528	457 384	
35	529 903	571 270	571 270	518 329	
Autres immeubles					
Immeubles de certains gouvernements et					
d'organismes internationaux					
Taxes sur la valeur foncière 36					
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification 37					
Taxes d'affaires 38					
40	530 558	571 914	571 914	518 807	
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES					
ENTREPRISES					
Taxes sur la valeur foncière 41	30 775	30 846	30 846	15 244	
Taxes sur une autre base	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	000.0	000.0		
Taxes, compensations et tarification 42					
Taxes d'affaires 43					
44	30 775	30 846	30 846	15 244	
ORGANISMES MUNICIPAUX					
Taxes sur la valeur foncière 45					
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification 46					
47					
AUTRES					
Taxes foncières des entreprises					
autoconsommatrices d'électricité 48 Autres 49					
Addres 49					
50					
51	561 333	602 760	602 760	534 051	
	001000	002 100	002 100	001001	

S27-2 23-2

Realisations Realisations Realisations Realisations 2016 2016 2016 2016 2016 2016 2016 2016 2016 2016 2015 201	Non audité		Administration	ı municipale	Données consolidées		
PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS	TRANSFERTS		_				
Securité publique	PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFER						
Police		52					
Securité incendie 54 15 000 7 123 7 123 9 028 Securité civile 55 5 Autres 56 Autres 57 187 638 50 821 50 821 50 821 50 873 Enlèvement de la neige 58 59 821 50 821 50 873 Enlèvement de la neige 58 59 821 50 821 50 873 Enlèvement de la neige 58 59 821 50 821 50 873 Enlèvement de la neige 58 59 821 50 821 50 873 Enlèvement de la neige 58 59 821 50 821 50 873 Enlèvement de la neige 58 59 821 50 821 50 873 Enlèvement de la neige 58 59 821 50 821 50 873 Enlèvement de la neige 58 59 821 50 821 50 873 Enlèvement de la neige 58 59 821 50 821 50 873 Transport collectif 59 82							
Sécurité divile 56 Autres 56 Transport Réseau routier Voire municipale 57 187 638 50 821 50 821 50 873 Enlèvement de la neige 58 34 187 638 50 821 50 821 50 873 Transport collectif 58 Autres 58 1232 046 1 232 046 1 185 288 Transport en commun 61 1 183 686 1 232 046 1 232 046 1 185 288 Transport en datple 61 1 183 686 1 232 046 1 232 046 1 185 288 Transport en datple 61 1 183 686 1 232 046 1 232 046 1 185 288 Transport sociaire 62 4			15.000	7 100	7 100	0.020	
Part			15 000	7 123	7 123	9 028	
Réseau routier							
Réseau routier		50					
Voice municipale							
Enlevement de la neige 58 Autres 59 Transport collectif Transport de la neige 69 Transport collectif Transport régulier 60 1183 686 1232 046 1232 046 1185 288 Transport régulier 60 1183 686 1232 046 1232 046 1185 288 Transport adapté 61 Transport adapté 61 Transport adapté 61 Transport adepté 62 Autres 63 Transport aden 64 Transport aéme 64 Transport aéme 64 Transport par eau 65 Autres 68 Transport par eau 66 Transport par eau 66 Transport par eau 66 Transport par eau 66 Transport par eau 67 Transport par eau 67 Transport par eau 68 Transport par eau 69 Transport par eau 70 Transport par ea		57	187 638	50 821	50 821	50 873	
Multres			107 030	30 02 1	30 02 1	30 073	
Transport collectif Transport regulier 60 1 183 686 1 232 046 1 232 046 1 185 288 Transport adapté 61 Transport scolaire 62 Autres 63 Transport adein 64 Transport par eau 65 Autres 66 Hygiene du milieu Eau et égout Approvisionnement et traitement de l'eau potable 68 Pagiane du défigien 70 99 064 101 823 101 823 100 535 Matières résiduelles Déchets domestiques et assimilés 71 Matières recyclables Collecte effectives Collecte effectives Collecte de l'environnement 77 Autres 75 Cours d'eau 76 Protection de l'environnement 77 Autres 78 Santé et bien-être Logement, urbanisme et développement Aménagement, urbanisme et developpement Aménagement, urbanisme et developpement Aménagement, urbanisme et conage Rénovation urbaine 88 Promotion et développement économique 84 Autres 67 Renovation urbaine 88 Toutites et culture Eau et 4201 108 682 108 682 127 718 Bibliothèques 87 Equitation 2 1212 2 112 4 481 Autres 87 Collective selectivere 88 E1247 108 682 1272 2 112 2 112							
Transport équilier 60							
Transport régulier 60 1 183 686 1 232 048 1 232 048 1							
Transport adapté Transport sociaire 62 Autres 63 Transport par eau 65 Autres 66 Hygiène du milieu Eau et égout Approvisionnement et traitement de Feau potable Feau potable Feau potable Réseau de distribution de l'eau potable 68 Réseau de distribution de l'eau potable 69 1293 1293 1293 1293 1293 1293 134891 37345 Traitement des eaux usées 69 1293 1293 1293 1293 101823 100 535 Matières résiduelles Déchets domestiques et assimilés Matières recyclables Collecte et transport Collecte et transport Tri et conditionnement 73 Autres Cours d'eau 76 Protection de l'environnement 77 Autres 76 Santé et bien-être Logement social 79 Sécurité du revenu 80 Sécurité du revenu 80 Rémovation urbaines et développement Aménagement, urbanisme et developpement Aménagement, urbanisme et conaige 81 Rémovation urbaine 83 477 557 567 868 Promotion et développement économique 84 Removation urbaine 85 Removation urbaine 86 154 420 50 994 50 994 50 994 31 832 Autres Loisire à Culture 87 Bibliothèques 88 1247 1212 2112 4 481		60	1 183 686	1 232 046	1 232 046	1 185 288	
Transport sociaire Autres 62 Autres 63 Autres 64 Autres 65 Autres 66 Autres 66 Autres 66 Autres 66 Autres 67 Autres 67 Autres 67 Autres 68 Autres 68 Autres 69 Autres 60 Autres			1 100 000	1 202 0 10	1 202 0 10	1 100 200	
Autres 63 Transport aérien 64 Transport par eau 65 Autres 66 Hygiène du milieu Eau et égout Approvisionnement et traitement de l'eau potable 68 110 539 34 891 34 891 37 345 Réseau de distribution de l'eau potable 68 110 539 34 891 34 891 37 345 Traitement des eaux usées 69 1 293 1 293 1 293 1 343 10 833 10 835 Matières résiduelles Déchets domestiques et assimilés 71 Matières recyclables Collecte es transport 72 Tri et conditionnement 73 Autres 75 Cours d'eau 76 Protection de l'environnement 77 Autres 76 Santé et bien-être Logement social 79 Securité du revenu 80 Autres 81 Aménagement, urbanisme et développement 81 Aménagement, urbanisme et développement 82 Rénovation urbaine 83 477 557 557 868 Promotion et développement économique 84 Autres 05 Collecte et transport 75 Rénovation urbaine 86 154 420 50 994 50 994 31 832 Activités culturelles Bibliothèques 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 87 291 247 2 112 2 2112 4 481							
Transport aérien Transport par eau Autres Autres Autres Autres Autres Aprovisionnement et traitement de l'eau potable Réseau de distribution de l'eau potable Réseaux d'égout Rolles estieutles Collecte et transport Rolles estieutles Collecte et transport Rolles estieutles Roll		63					
Transport par eau		64					
Hygiène du milieu Eau et égout Approvisionnement et traitement de l'eau potable 67		65					
Eau et égout Approvisionnement et traitement de l'eau potable 67 Réseau de distribution de l'eau potable 68 110 539 34 891 34 891 37 345 Réseau de distribution de l'eau potable 68 110 33 1 293 1 293 1 347 Réseaux d'égout 70 99 064 101 823 101 823 100 535 Matières résiduelles Déchets domestiques et assimilés 71 400 50 50 400 50 50 400 50 50 400 50 50 400 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 5		66					
Eau et égout Approvisionnement et traitement de l'eau potable 67 Réseau de distribution de l'eau potable 68 110 539 34 891 34 891 37 345 Réseau de distribution de l'eau potable 68 110 33 1 293 1 293 1 347 Réseaux d'égout 70 99 064 101 823 101 823 100 535 Matières résiduelles Déchets domestiques et assimilés 71 400 50 50 400 50 50 400 50 50 400 50 50 400 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 5	Hygiène du milieu						
l'eau potable 67 Réseau de distribution de l'eau potable 68 110 539 34 891 34 891 37 345 Traitement des eaux usées 69 1 293 1 293 1 293 1 293 1 347 Réseaux d'égout 70 99 064 101 823 101 823 100 535 Matières résiduelles 5 5 5 5 5 Déchets domestiques et assimilés 71 71 4 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 6 5 6 5 6 5 6 5							
l'eau potable 67 Réseau de distribution de l'eau potable 68 110 539 34 891 34 891 37 345 Traitement des eaux usées 69 1 293 1 293 1 293 1 293 1 347 Réseaux d'égout 70 99 064 101 823 101 823 100 535 Matières résiduelles 5 5 5 5 5 Déchets domestiques et assimilés 71 71 4 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 6 5 6 5 6 5 6 5	Approvisionnement et traitement de						
Traitement des eaux usées 69 1 293 1 293 1 293 1 347 Réseaux d'égout 70 99 064 101 823 101 823 100 535 Matières résiduelles Déchets domestiques et assimilés 71 71 72 74		67					
Réseaux d'égout 70 99 064 101 823 101 823 100 535 Matières résiduelles 71 Protecte domestiques et assimilés 71 Protecte de transport 72 Protection de transport 73 Protection de transport 75 Protection de l'environnement 75 Protection de l'environnement 76 Protection de l'environnement 77 Protection de l'environnement 77 Protection de l'environnement 77 Protection de l'environnement 77 Protection de l'environnement 78 Protection de l'environnement 78 Protection de l'environnement 79 Protection de l'environnement 79 Protection de l'environnement 79 Protection de l'environnement 80 Protection de l'environnement 80 Protection de l'environnement 80 Protection de l'environnement 80 Protection de l'environnement 80 Protection de l'environnement 80 Protection de l'environnement 80 Protection de l'environnement 80 Protection de l'environnement <td>Réseau de distribution de l'eau potable</td> <td>68</td> <td>110 539</td> <td></td> <td></td> <td></td>	Réseau de distribution de l'eau potable	68	110 539				
Matières résiduelles 71 Déchets domestiques et assimilés 71 Matières recyclables Collecte sélective Collecte et transport 72 Tri et conditionnement 73 Autres 74 Autres 75 Cours d'eau 76 Protection de l'environnement 77 Autres 78 Santé et bien-être 10 Logement social 79 Sécurité du revenu 80 Autres 81 Aménagement, urbanisme et développement 81 Aménagement, urbanisme et zonage 82 Rénovation urbaine 83 477 557 557 868 Promotion et développement économique 84 44 50 994 50 994 31 832 Loisirs et culture 86 154 420 50 994 30 68 31 83 Activités récréatives 86 154 420 50 994 50 994 31 83 Bibliothèques 87 <		69					
Déchets domestiques et assimilés 71 Matières recyclables Collecte sélective Collecte et transport 72 Tri et conditionnement 73 Autres 74 Autres 75 Cours d'eau 76 Protection de l'environnement 77 Autres 78 Santé et bien-être Logement social Logement social 79 Sécurité du revenu 80 Aufres 81 Aménagement, urbanisme et développement Aménagement, urbanisme et zonage 82 Rénovation urbaine 83 477 557 557 868 Promotion et développement économique 84 447 557 557 868 Loisirs et culture 85 154 420 50 994 50 994 31 832 Activités récréatives 86 154 420 50 994 50 994 31 832 Bibliothèques 87 291 247 108 682 127 718 Autres 88 11 247 2 112 2 112 4 481		70	99 064	101 823	101 823	100 535	
Matières recyclables Collecte sélective Collecte et transport 72 Tri et conditionnement 73 Autres 75 Autres 76 Cours d'eau 76 Protection de l'environnement 77 Autres 78 Santé et bien-être Logement social 79 Sécurité du revenu 80 Autres 81 Aménagement, urbanisme et développement Aménagement, urbanisme et zonage 82 Rénovation urbaine 83 477 557 557 868 Promotion et développement économique 84 Autres 85 Loisirs et culture Activités récréatives 86 154 420 50 994 50 994 31 832 Activités culturelles Bibliothèques 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 81 1247 2 112 2 112							
Collecte et transport 72 Tri et conditionnement 73 Autres 74 Autres 75 Autres 75 Cours d'eau 76 Protection de l'environnement 77 Autres 78 Santé et bien-être Cogement social 79 Sécurité du revenu 80 Autres 81 Aménagement, urbanisme et développement 83 477 557 557 868 Promotion urbaine 83 477 557 557 868 String et culture 85 Coisirs et culture 86 154 420 50 994 50 994 31 832 Autres Autres Autres 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres Autres 86 11 247 2 112 2 112 4 481 Autres Autres 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres Autres 88 11 247 2 112 2 112 4 481 Autres Autres 88 11 247 2 112 2 112 4 481 Autres Autres 88 Autres Autres Autres 88 Autres	Matières recyclables	71					
Tri et conditionnement 73 Autres 74 Autres 75 Cours d'eau 76 Protection de l'environnement 77 Autres 78 Santé et bien-être 80 Logement social 79 Sécurité du revenu 80 Autres 81 Aménagement, urbanisme et développement 81 Aménagement, urbanisme et zonage 82 Rénovation urbaine 83 477 557 557 868 Promotion et développement économique 84 Autres 85 154 420 50 994 50 994 31 832 Activités récréatives 86 154 420 50 994 50 994 31 832 Activités récréatives 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Bibliothèques 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 88 11 247 2 112 2 112 4 481		72					
Autres 75 Cours d'eau 76 Protection de l'environnement 77 Autres 78 Santé et bien-être Logement social 79 Sécurité du revenu 80 Autres 81 Aménagement, urbanisme et développement Aménagement, urbanisme et zonage 82 Rénovation urbaine 83 477 557 557 868 Promotion et développement économique 84 Autres 85 Loisirs et culture Activités récréatives 86 154 420 50 994 50 994 31 832 Activités culturelles Bibliothèques 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 88 11 247 2 112 2 112		73					
Cours d'eau 76 Protection de l'environnement 77 Autres 78 Santé et bien-être Logement social 79 Sécurité du revenu 80 Autres 81 Aménagement, urbanisme et développement Aménagement, urbanisme et zonage 82 Rénovation urbaine 83 477 557 557 868 Promotion et développement économique 84 Autres 85 Loisirs et culture Activités récréatives 86 154 420 50 994 50 994 31 832 Activités culturelles Bibliothèques 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 88 11 247 2 2112 2 2112	Autres	74					
Protection de l'environnement 77 Autres 78 Santé et bien-être 80 Logement social 79 Sécurité du revenu 80 Autres 81 Aménagement, urbanisme et développement 81 Aménagement, urbanisme et zonage 82 Rénovation urbaine 83 477 557 557 868 Promotion et développement économique 84 Autres 85 Loisirs et culture Activités récréatives 86 154 420 50 994 50 994 31 832 Activités culturelles Bibliothèques 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 88 11 247 2 112 2 112 4 481	1 10.0 0 0	75					
Autres 78 Santé et bien-être Logement social 79 Sécurité du revenu 80 Autres 81 Aménagement, urbanisme et développement 81 Aménagement, urbanisme et zonage 82 Rénovation urbaine 83 477 557 557 868 Promotion et développement économique 84 447 447 447 557 557 868 Loisirs et culture 85 50 994 50 994 31 832 Activités culturelles 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 88 11 247 2 112 2 112 4 481		76					
Santé et bien-être Logement social 79 Sécurité du revenu 80 Autres 81 Aménagement, urbanisme et développement Aménagement, urbanisme et zonage 82 Rénovation urbaine 83 477 557 557 868 Promotion et développement économique 84 Autres 85 Edisirs et culture 86 154 420 50 994 50 994 31 832 Activités culturelles 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 88 11 247 2 112 2 112 4 481							
Logement social 79 Sécurité du revenu 80 Autres 81 Aménagement, urbanisme et développement 81 Aménagement, urbanisme et zonage 82 Rénovation urbaine 83 477 557 557 868 Promotion et développement économique 84 44		78					
Sécurité du revenu 80 Autres 81 Aménagement, urbanisme et développement 82 Rénovation urbaine 83 477 557 557 868 Promotion et développement économique 84 Autres 85 Loisirs et culture Activités récréatives 86 154 420 50 994 50 994 31 832 Activités culturelles Bibliothèques 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 88 11 247 2 112 2 112 4 481							
Autres 81 Aménagement, urbanisme et développement Aménagement, urbanisme et zonage 82 Rénovation urbaine 83 477 557 557 868 Promotion et développement économique 84 Autres 85 Loisirs et culture Activités récréatives 86 154 420 50 994 50 994 31 832 Activités culturelles Bibliothèques 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 88 11 247 2 112 2 112 4 481							
Aménagement, urbanisme et développement Aménagement, urbanisme et zonage 82 Rénovation urbaine 83 477 557 557 868 Promotion et développement économique 84 Autres 85 Loisirs et culture Activités récréatives 86 154 420 50 994 50 994 31 832 Activités culturelles Bibliothèques 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 88 11 247 2 112 2 112 4 481							
Aménagement, urbanisme et zonage 82 Rénovation urbaine 83 477 557 557 868 Promotion et développement économique 84 Autres 85 Loisirs et culture Activités récréatives 86 154 420 50 994 50 994 31 832 Activités culturelles Bibliothèques 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 88 11 247 2 112 2 112 4 481		81					
Rénovation urbaine 83 477 557 557 868 Promotion et développement économique 84 Autres 85 Loisirs et culture 85 Activités récréatives 86 154 420 50 994 50 994 31 832 Activités culturelles Bibliothèques 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 88 11 247 2 112 2 112 4 481		02					
Promotion et développement économique 84 Autres 85 Loisirs et culture 86 Activités récréatives 86 154 420 50 994 50 994 31 832 Activités culturelles 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 88 11 247 2 112 2 112 4 481			477	557	557	060	
Autres 85 Loisirs et culture Activités récréatives 86 154 420 50 994 50 994 31 832 Activités culturelles 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 88 11 247 2 112 2 112 4 481			4//	55 <i>1</i>	557	800	
Loisirs et culture Activités récréatives 86 154 420 50 994 50 994 31 832 Activités culturelles 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 88 11 247 2 112 2 112 4 481							
Activités récréatives 86 154 420 50 994 50 994 31 832 Activités culturelles 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 88 11 247 2 112 2 112 4 481		00					
Activités culturelles Bibliothèques 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 88 11 247 2 112 2 112 4 481		86	154 420	50 004	50 004	31 832	
Bibliothèques 87 291 247 108 682 108 682 127 718 Autres 88 11 247 2 112 2 112 4 481		00	107 720	JU 33 4	JU 33 4	31 032	
Autres 88 11 247 2 112 2 112 4 481		87	201 247	108 682	108 682	197 719	
			11271	£ 11£	Z 11Z	101	
90 2 054 611 1 590 342 1 590 342 1 549 315			2 054 611	1 590 342	1 590 342	1 549 315	

S27-3

Non audité TRANSFERTS (suite)		Administration		Données cons	
		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFI INVESTISSEMENT					
Administration générale	91				
Sécurité publique					
Police	92				
Sécurité incendie	93				
Sécurité civile	94				
Autres	95				
Transport					
Réseau routier	00	4 450 450	4 007 455	4 007 455	055.704
Voirie municipale	96 97	1 452 150	1 007 155	1 007 155	655 784
Enlèvement de la neige Autres	98				
Transport collectif	90				
Transport collectii Transport en commun					
Transport régulier	99	256 275	(24 649)	(24 649)	12 888
Transport regulier Transport adapté	100	200 210	(24 043)	(24 043)	12 000
Transport adapte Transport scolaire	101				
Autres	102				
Transport aérien	103				
Transport par eau	104				
Autres	105				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de					
l'eau potable	106				
Réseau de distribution de l'eau potable	107	518 050	281 940	281 940	201 555
Traitement des eaux usées	108				
Réseaux d'égout	109	1 290 800	354 353	354 353	528 501
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés Matières recyclables Collecte sélective	110				
Collecte et transport	111				
Tri et conditionnement	112				
Autres	113				
Autres	114				
Cours d'eau	115				
Protection de l'environnement	116				
Autres	117				
Santé et bien-être					
Logement social	118				
Sécurité du revenu	119				
Autres	120				
Aménagement, urbanisme et développeme Aménagement, urbanisme et zonage	ητ 121				
Rénovation urbaine	121				
Promotion et développement économique	123				
Autres	123				
Loisirs et culture	· - T				
Activités récréatives	125		351 904	406 577	211 020
Activités culturelles	5		551 551	100 011	271 020
Bibliothèques	126	45 000	45 000	45 000	
Autres	127	10 000	.0 000	10 000	
Réseau d'électricité	128				
	129	3 562 275	2 015 703	2 070 376	1 609 748
				21222	

S27-4

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité	Administration	n municipale	Données consolidées		
TRANSFERTS (suite)		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
TRANSFERTS DE DROIT					
Regroupement municipal et réorganisation					
municipale	130				
Péréquation	131				
Neutralité	132				
Partage des redevances sur les					
ressources naturelles	133				
Compensation pour la collecte sélective					
de matières recyclables	134	421 522	424 475	424 475	459 840
Fonds de développement des territoires	135				
Contributions des automobilistes pour le					
transport en commun - Droits					
d'immatriculation	136				
Autres	137		9 235	9 235	
	138	421 522	433 710	433 710	459 840
TOTAL DES TRANSFERTS	139	6 038 408	4 039 755	4 094 428	3 618 903

S27-5 23-5

Non audité		Administration municipale		Données consolidées		
SERVICES RENDUS		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES						
MUNICIPAUX Administration générale						
Greffe et application de la loi	140					
Évaluation	141					
Autres	142					
7.44.00	143					
Sécurité publique						
Police	144	299 144	301 462	256 979	251 710	
Sécurité incendie	145	12 000	23 549	23 549	22 943	
Sécurité civile	146					
Autres	147					
Toward	148	311 144	325 011	280 528	274 653	
Transport						
Réseau routier	4.40					
Voirie municipale Enlèvement de la neige	149 150					
Autres	150					
Transport collectif	152		3 778	3 778		
Autres	152		3770	3770		
7.00.00	154		3 778	3 778		
Hygiène du milieu			00	00		
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de						
l'eau potable	155	20 206	21 213	13 259	13 252	
Réseau de distribution de l'eau potable	156					
Traitement des eaux usées	157					
Réseaux d'égout	158					
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés	159					
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	160					
Tri et conditionnement	161					
Autres	162					
Autres	163					
Cours d'eau	164					
Protection de l'environnement	165					
Autres	166	20 206	21 213	40.050	12.252	
Santé et bien-être	167	20 200	21213	13 259	13 252	
Logement social	168					
Autres	169					
Autics	170					
Aménagement, urbanisme et développement	170					
Aménagement, urbanisme et developpement Aménagement, urbanisme et zonage	171					
Rénovation urbaine	172					
Promotion et développement économique	173					
Autres	174					
	175					
Loisirs et culture						
Activités récréatives	176	106 415	114 481	114 481	55 888	
Activités culturelles						
Bibliothèques	177					
Autres	178					
	179	106 415	114 481	114 481	55 888	
Réseau d'électricité	180					
	181	437 765	464 483	412 046	343 793	

S27-6 23-6

Non audité		Administration		Données consolidées		
SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015	
AUTRES SERVICES RENDUS						
Administration générale 18	32	116 365	145 746	145 746	121 974	
Sécurité publique		15 660	36 088	151 214	148 837	
Transport						
Réseau routier	34	127 891	154 597	154 597	134 320	
Transport collectif						
Transport en commun						
Transport régulier	35	2 047 825	2 055 727	2 055 727	2 006 458	
Transport adapté 18	36					
Transport scolaire 18						
Autres 18						
Autres 18						
Hygiène du milieu		38 738	62 863	62 863	80 364	
Santé et bien-être		00 700	02 000	02 000	00 00 1	
Aménagement, urbanisme et	וס					
développement 19	22	43 050	34 473	34 473	48 576	
Loisirs et culture		813 962	798 711	1 046 369	843 658	
D. () () () () () () () () () (010 902	730 711	1 040 303	043 030	
		3 203 491	3 288 205	3 650 989	3 384 187	
19						
TOTAL DES SERVICES RENDUS	96	3 641 256	3 752 688	4 063 035	3 727 980	
IMPOSITION DE DROITS						
Licences et permis	97	64 500	106 007	106 007	36 238	
Droits de mutation immobilière		1 400 000	1 847 033	1 847 033	1 882 847	
Droits sur les carrières et sablières						
Autres 20						
20		1 464 500	1 953 040	1 953 040	1 919 085	
AMENDES ET PÉNALITÉS 20	02	222 350	236 628	987 911	947 570	
DEVENUE DE DI ACEMENTO						
REVENUS DE PLACEMENTS	20					
DE PORTEFEUILLE 20)3					
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS 20	04	170 000	263 239	307 970	279 524	
AUTRES REVENUS						
Gain (perte) sur cession d'immobilisations 20	05		(35 795)	(30 603)	4 276	
Produit de cession de propriétés destinées						
à la revente	06					
Gain (perte) sur remboursement de prêts et						
sur cession de placements	07					
Contributions des promoteurs 20	08	4 210 000	520 312	520 312	1 045 911	
Contributions des automobilistes pour le						
transport en commun - Taxe sur l'essence 20	09					
Contributions des organismes municipaux 21	10					
Autres contributions 21	11		24 317	24 317		
Autres 21	12	1 188 673	1 138 548	1 184 558	1 128 700	
21		5 398 673	1 647 382	1 698 584	2 178 887	
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE						
RESTRUCTURATION 21	14					
	•					

S27-7

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité			Données consolidées				
	Bu	ıdget 2016		Réalisations 2016		Réalisations	Réalisations
	San	s ventilation	Sans ventilation	Ventilation de	Total	2016	2015
	de l'a	mortissement	de l'amortissement	l'amortissement			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	1 007 452	993 220	63 928	1 057 148	1 057 148	1 010 984
Greffe et application de la loi	2	647 118	556 218	35 801	592 019	592 019	514 809
Gestion financière et administrative	3	2 197 913	2 147 446	138 220	2 285 666	2 285 666	2 249 037
Évaluation	4	490 533	615 131		615 131	615 131	634 927
Gestion du personnel	5	495 016	470 587	30 289	500 876	500 876	378 011
Autres							
-	6	1 980 829	1 499 282	96 501	1 595 783	1 595 783	1 515 211
-	7						
	8	6 818 861	6 281 884	364 739	6 646 623	6 646 623	6 302 979
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	5 117 879	5 134 938	61 062	5 196 000	5 918 729	5 596 852
Sécurité incendie	10	1 429 219	1 591 604	343 869	1 935 473	1 935 473	1 818 953
Sécurité civile	11		1 001 001	0.10.000	1 000 110		3 224
Autres	12	477 860	516 540		516 540	516 540	450 558
	13	7 024 958	7 243 082	404 931	7 648 013	8 370 742	7 869 587
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	1 883 651	2 582 634	2 455 693	5 038 327	5 038 327	4 395 651
Enlèvement de la neige	15	1 039 647	974 469	113 470	1 087 939	1 087 939	1 025 460
Éclairage des rues	16	231 344	270 162	285 211	555 373	555 373	522 032
Circulation et stationnement	17	236 346	223 543		223 543	223 543	215 852
Transport collectif							
Transport en commun	18	5 849 635	5 168 829	9 032	5 177 861	5 177 861	5 286 184
Transport aérien	19					2 30 .	2 = 23 . 0 .
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	9 240 623	9 219 637	2 863 406	12 083 043	12 083 043	11 445 179

Non audité			Administration	Données consolidées			
	Bu	dget 2016		Réalisations 2016		Réalisations	Réalisations
		s ventilation nortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2016	2015
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	00	1 336 735	1 336 720		1 336 720	1 113 977	722 534
Réseau de distribution de l'eau potable	23	587 549	668 273	726 597	1 394 870	1 690 540	1 574 666
Traitement des eaux usées	24	820 896	815 909	145 651	961 560	961 560	625 224
Réseaux d'égout	25 26	703 039	565 264	1 333 125	1 898 389	1 898 389	1 773 871
Matières résiduelles	20	700 000	000 Z0 1	1 000 120	1 000 000	1 000 000	1770071
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	07	765 742	761 227		761 227	761 227	949 338
Élimination	27 28	806 879	804 874		804 874	804 874	816 488
Matières recyclables	20	000 07 0	00+01+		00+01+	00+07+	010 +00
Collecte sélective							
Collecte et transport	00	617 367	620 175		620 175	620 175	627 332
· ·	29	567 303	560 052		560 052	560 052	642 242
Tri et conditionnement	30	307 303	300 032		300 032	300 032	042 242
Matières organiques		000 000	405 507		405 507	405 507	
Collecte et transport	31	236 000	195 587		195 587	195 587	
Traitement	32	22.24=	50 740		50 740	E0 740	50 500
Matériaux secs	33	82 217	53 718		53 718	53 718	58 588
Autres	34						
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37	28 488	28 488		28 488	28 488	28 491
Protection de l'environnement	38	126 628	117 892	2 632	120 524	120 524	92 266
Autres	39						
	40	6 678 843	6 528 179	2 208 005	8 736 184	8 809 111	7 911 040
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41	247 163	251 364		251 364	251 364	246 913
Sécurité du revenu	42						
Autres	43	15 433	15 188		15 188	15 188	16 059
	44	262 596	266 552		266 552	266 552	262 972
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET							
DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	1 076 352	1 081 156	26 147	1 107 303	1 107 303	965 649
Rénovation urbaine	70	. 0.0 002	1 001 100	20 111	1 101 000	1 101 000	000 010
Biens patrimoniaux	46						
Autres biens	47	5 000	1 000		1 000	1 000	500
Promotion et développement économique	41	0 000	1 000		1 000	1 000	300
Industries et commerces	48	117 277	118 171		118 171	118 171	135 975
Tourisme	40 49	111 2/1	110 171		110 17 1	110 171	100 070
Autres	49 50	58 810	51 414		51 414	51 414	65 110
Autres		11 550	7 070		7 070	7 070	22 435
) Autros	51	1 268 989	1 258 811	26 147	1 284 958	1 284 958	1 189 669
	52	1 200 909	1 200 011	20 147	1 204 900	1 204 300	1 109 009

Non audité			Données consolidées				
	Budget 2016			Réalisations 2016		Réalisations	Réalisations
		s ventilation mortissement	Sans ventilation	Ventilation de	Total	2016	2015
	uera	imortissement	de l'amortissement	l'amortissement			
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	806 026	750 990	109 832	860 822	1 054 633	925 884
Patinoires intérieures et extérieures	54	1 105 652	1 020 675		1 020 675	1 020 675	938 767
Piscines, plages et ports de plaisance	55	572 409	573 744		573 744	573 744	576 206
Parcs et terrains de jeux	56	2 137 139	2 021 718	836 781	2 858 499	2 858 499	2 790 703
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58	114 192	142 363		142 363	142 363	111 999
Autres	59	24 603	18 905		18 905	18 905	3 177
	60	4 760 021	4 528 395	946 613	5 475 008	5 668 819	5 346 736
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	533 905	502 210	69 279	571 489	571 489	544 563
Bibliothèques	62	1 309 791	1 275 461	146 555	1 422 016	1 422 016	1 401 533
Patrimoine	02	. 555 . 5 .		110 000	0.0		
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65	365 823	355 119		355 119	355 119	337 077
7101.00	66	2 209 519	2 132 790	215 834	2 348 624	2 348 624	2 283 173
	67	6 969 540	6 661 185	1 162 447	7 823 632	8 017 443	7 629 909
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	69	1 066 698	866 005		866 005	955 208	1 031 079
Autres frais	70	120 954	106 534		106 534	106 534	117 551
Autres frais de financement	70	120 334	100 304		100 334	100 334	117 33
Avantages sociaux futurs	74	4 000	6 000		6 000	46 431	127 42
Avantages sociaux luturs	71 7 0	4 000	0 000		0 000	32	434
Auties	72 73	1 191 652	978 539		978 539	1 108 205	1 276 485
	73	1 191 002	970 009		910 009	1 100 200	1 270 400
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE							
RESTRUCTURATION	74						
AMORTISSEMENT DES							
IMMOBILISATIONS	75	6 897 119	7 029 675	(7 029 675)			

Section II - Autres renseigneme	ents financiers

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement	
et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Rémunération des élus	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	40
Taux des taxes	41
Questionnaire	43

S30 26

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Aux membres du conseil municipal de Ville de Sainte-Julie,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 de Ville de Sainte-Julie (ci-après «la municipalité»). Ce taux a été établi par la direction de la Ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 de Ville de Sainte-Julie a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

S31 27

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la Ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

Kaymond Chabeet Out Thoulon, s.e.n.c.r.1

Brossard Le 24 avril 2017

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no Al11208

DATE 2017-04-24

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes avant ajouts et déductions			1	35 170 456
Ajouter				
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM			2	
Déduire				
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3			
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4			
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5			
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6			
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7			
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative				
Montant relatif aux taxes foncières	8	28 188		
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9		10	28 188
Revenus de taxes			11	35 142 268

S32 28

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes			1	35 142 268
Ajouter				
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière			2	28 188
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales			3 _	
Total partiel			4 _	35 170 456
Déduire				
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)				
Taxes d'affaires	5			
Taxes foncières imposées en vertu du 1er alinéa de l'article 208 LFM	6			
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	3 984 160		
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	130 755		
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9		10 _	4 114 915
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel			11 _	31 055 541

S33 29

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL **EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Évaluation des immeubles imposables effective¹ au 1er janvier 2016²	1	3 678 895 800

Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel

Évaluation des immeubles imposables effective¹ au 31 décembre 2016²

3 682 225 950

3 685 556 100

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL³

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel 31 055 541

Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel

3 682 225 950

Taux global de taxation réel de 2016

(ligne 1 + ligne 2) ÷ 2

6		,	8	4	3	4	/ 100 \$
---	--	---	---	---	---	---	----------

ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES 1 **EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Évaluation des immeubles imposables effective au 1 ^{er} janvier 2016 ²	7
Évaluation des immeubles imposables effective au 31 décembre 2016 ²	8
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	•

S34 30

Compte tenu de l'ajustement pour l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM, pour les municipalités qui s'en prévalent.
 L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

^{3.} Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité		Administration	n municipale	Données co	nsolidées
		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
IMMOBILISATIONS					
Infrastructures					
Conduites d'eau potable	1	1 009 100	520 410	520 410	740 703
Usines de traitement de l'eau potable	2				(751 499)
Usines et bassins d'épuration	3		121 281	121 281	305 114
Conduites d'égout	4	4 133 100	1 401 083	1 401 083	1 027 426
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5				
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	4 912 280	4 105 484	4 105 484	2 366 258
Ponts, tunnels et viaducs	7				
Systèmes d'éclairage des rues	8	315 760	758 882	758 882	446 285
Aires de stationnement	9				
Parcs et terrains de jeux	10	763 615	1 286 180	1 286 180	713 083
Autres infrastructures	11		513 854	513 854	571 864
Réseau d'électricité	12				
Bâtiments					
Édifices administratifs	13	702 430	301 470	301 470	774 312
Édifices communautaires et récréatifs	14	182 000	16 347	48 081	4 064 818
Améliorations locatives	15			3 448	554
Véhicules					
Véhicules de transport en commun	16				
Autres	17	515 000	483 830	546 980	705 783
Ameublement et équipement de bureau	18	230 350	117 815	160 247	248 491
Machinerie, outillage et équipement divers	19	336 625	62 684	153 791	930 027
Terrains	20				138 852
Autres	21	335 273			5 406
	22	13 435 533	9 689 320	9 921 191	12 287 477

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Infrastructures autres que pour nouveau				
développement				
Conduites d'eau potable	23	399 303	399 303	422 323
Usines de traitement de l'eau potable	24			(751 499)
Usines et bassins d'épuration	25	121 281	121 281	305 114
Conduites d'égout	26	689 699	689 699	1 027 426
Autres infrastructures	27	6 516 487	6 516 487	4 097 490
Infrastructures pour nouveau développem	nent			
(ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28	121 107	121 107	318 380
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31	711 384	711 384	
Autres infrastructures	32	147 913	147 913	
Autres immobilisations	33	982 146	1 214 017	6 868 243
	34	9 689 320	9 921 191	12 287 477

S36

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
Dette à long terme					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	38 911 336	9 304 000	5 193 907	43 021 429
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec					
et ses entreprises	3				
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de					
location-acquisition	5	131 541	37 570	55 043	114 068
Autres	6				
	7	39 042 877	9 341 570	5 248 950	43 135 497
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au	Ü				
remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10	449 311	80 370	27 136	502 545
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou					
des municipalités membres	12	6 990 404	680 490	1 393 076	6 277 818
De l'ensemble des contribuables ou					
des municipalités membres	13	27 013 679	8 097 594	3 159 200	31 952 073
De la municipalité (Société de transport en commun)	4.4				
- transport en commun)	14 15	34 453 394	8 858 454	4 579 412	38 732 436
		00000.			00 7 02 100
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme) Débiteurs					
Gouvernement du Québec					
et ses entreprises	16	4 589 483	483 116	669 538	4 403 061
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18	4.500.400	100.110	000 500	1 100 001
Déhitaura anasiaséa non anoma annliquéa	19	4 589 483	483 116	669 538	4 403 061
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
au remboursement de la dette	20	4 589 483	483 116	669 538	4 403 061
Revenus futurs découlant des ententes	21	7 303 403	403 110	009 000	7 703 001
conclues avec le gouvernement du Québec	22				
Prêts	23				
Autres	24				
	25	4 589 483	483 116	669 538	4 403 061
	26	39 042 877	9 341 570	5 248 950	43 135 497
Dette en cours de refinancement	27 ()		(
Reclassement / Redressement	28	39 042 877	9 341 570	5 248 950	43 135 497
Note	29	39 U4Z 011	y 341 370	J 240 95U	43 135 497

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité		Administration	n municipale	Données co	onsolidées
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
		2016	2016	2016	2015
Administration générale					
Greffe et application de la loi	1	131 341	154 318	154 318	62 045
Évaluation	2				
Autres	3	379 412	315 109	315 109	320 986
Sécurité publique					
Police	4	4 858 105	4 861 660		
Sécurité incendie	5	18 305	18 305	18 305	17 376
Sécurité civile	6				
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	121 207	84 509	84 509	169 136
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11	1 336 715	1 336 715		
Matières résiduelles	12	2 983 460	2 932 479	2 932 479	3 027 249
Cours d'eau	13	28 488	28 488	28 488	28 491
Protection de l'environnement	14	11 335	11 528	11 528	12 961
Autres	15				
Santé et bien-être					
Logement social	16	247 163	251 364	251 364	246 913
Autres	17				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	89 924	90 107	90 107	62 897
Rénovation urbaine	19	00 024	00 107	55 157	0 <u>2</u> 001
Promotion et développement économique	20	117 277	118 171	118 171	135 975
Autres	21			-	
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22	62 249	62 249		
Activités culturelles	23	208 932	212 484	212 484	180 979
Réseau d'électricité	24				
	25	10 593 913	10 477 486	4 216 862	4 265 008

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

Administration municipale		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Cadres et contremaîtres	1	31,00	35,00	57 317,00	3 014 659	750 102	3 764 761
Professionnels	2	01,00	33,33	37 317,33	2 3 1 1 000	. 00 102	2701701
Cols blancs	3	62,00	35,00	116 181,00	2 816 572	811 134	3 627 706
Cols bleus	4	66,00	40,00	134 137,00	3 241 637	865 782	4 107 419
Policiers	5						
Pompiers	6	11,00	40,00	15 945,00	598 090	87 075	685 165
Conducteurs et opérateurs							
(transport en commun)	7						
,	8	170,00		323 580,00	9 670 958	2 514 093	12 185 051
Élus	9	9,00			380 677	102 286	482 963
	10	179,00			10 051 635	2 616 379	12 668 014

- 1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
- 2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		Gouvernemen	t du Québec		MRC/		
		Fonctionnement	Investissement	Gouvernement du Canada	Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total	
Transport en commun	11	1 232 046	(24 649)			1 207 397	
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de							
l'eau potable	12						
Réseau de distribution de l'eau potable	13	34 891	82 326	199 614		316 831	
Traitement des eaux usées	14						
Réseaux d'égout	15	58 589	103 471	250 882		412 942	
Autres	16	208 543	348 290	821 181	724 571	2 102 585	
	17	1 534 069	509 438	1 271 677	724 571	4 039 755	

ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité	ar	Charges avant nortissement		Amortissement des immobilisations	_	Charges		Services rendus		Coût des services municipaux		Frais de financement
			+		=		-		=			
Administration générale												
Greffe et application de la loi	1	556 218	27	35 801	53	592 019	79		105	592 019	131	
Évaluation	2	615 131	28		54	615 131	80		106	615 131	132	
Autres	3	5 110 535	29	328 938	55	5 439 473	81	145 746	107	5 293 727	133	8 214
	4	6 281 884	30	364 739	56	6 646 623	82	145 746	108	6 500 877	134	8 214
Sécurité publique												
Police	5	5 134 938	31	61 062	57	5 196 000	83	301 462	109	4 894 538	135	3
Sécurité incendie	6	1 591 604	32	343 869	58	1 935 473	84	59 637	110	1 875 836	136	8 228
Sécurité civile	7		33		59		85		111		137	
Autres	8	516 540	34		60	516 540	86		112	516 540	138	
	9	7 243 082	0.5	404 931	61	7 648 013	87	361 099	440	7 286 914	139	8 231
Transport	9	7 243 002	35	404 931	61	7 048 013	87	301 099	113	7 200 914	139	0 231
Réseau routier												
Voirie municipale	10	2 582 634	36	2 455 693	62	5 038 327	88	73 553	114	4 964 774	140	396 394
Enlèvement de la neige	11	974 469	-	113 470	63	1 087 939	89		115	1 006 895	141	
Autres	12	493 705		285 211	64	778 916	90	0.0	116	778 916	142	47 682
Transport collectif	13	5 168 829		9 032	65	5 177 861	91	2 059 505		3 118 356	143	95
Autres	14	0 100 020	40	0 002	66	0 111 001	92	2 000 000	118	0 110 000	144	00
		9 219 637		2 863 406		12 083 043		2 214 102		9 868 941	1	444 171
Hygiène du milieu	15	9 2 19 637	41	2 803 400	67	12 063 043	93	2 2 14 102	119	9 000 941	145	444 171
Eau et égout												
Approvisionnement et traitement de												
l'eau potable	16	1 336 720	12		68	1 336 720	94		120	1 336 720	146	
Réseau de distribution de l'eau potable	17	668 273		726 597	69	1 394 870	95	73 651		1 321 219	147	82 926
Traitement des eaux usées	18	815 909		145 651	70	961 560	96		122	961 560	148	101 430
Réseaux d'égout	19	565 264		1 333 125	70	1 898 389	97	7 753		1 890 636	149	194 839
Matières résiduelles	13	000 20 1	75	1 000 120	′ '	1 000 000	31	1 100	123	1 000 000	143	101000
Déchets domestiques et assimilés	20	1 566 101	46		72	1 566 101	98	2 520	124	1 563 581	150	
Matières recyclables	20	1 429 532			73	1 429 532	98	2 320	124	1 429 532	151	
Autres	21	1 720 002	47		73 74	1 -120 002	100		125	1 720 002	151	35
Cours d'eau	22	28 488	48		74 75	28 488	100		126	28 488	152	33
Protection de l'environnement	23 24	117 892		2 632	75 76	120 524	101	152		120 372	154	
Autres	2 4 25	117 032	51	2 002	76 77	120 024	102	102	129	120 372	155	
	-	0.500.450		0.000.000		0.700 (0.1		04.272		0.050.100		070.000
	26	6 528 179	52	2 208 005	78	8 736 184	104	84 076	130	8 652 108	156	379 230

ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité		Charges avant ortissement		Amortissement des immo-bilisations		Charges		Services rendus		Coût des services municipaux		Frais de financement
			+		=		-		=	•		
Santé et bien-être												
Logement social	157	251 364	172		187	251 364	202		217	251 364	232	
Sécurité du revenu	158		173		188		203		218		233	
Autres	159	15 188	174		189	15 188	204		219	15 188	234	
	160	266 552	175		190	266 552	205		220	266 552	235	
Aménagement, urbanisme												
et développement												
Aménagement, urbanisme et zonage	161	1 081 156	176	26 147	191	1 107 303	206	34 473	221	1 072 830	236	179
Rénovation urbaine	162	1 000	177		192	1 000	207		222	1 000	237	624
Promotion et développement économique	163	169 585	178		193	169 585	208		223	169 585	238	5 590
Autres	164	7 070	179		194	7 070	209		224	7 070	239	
	165	1 258 811	180	26 147	195	1 284 958	210	34 473	225	1 250 485	240	6 393
Loisirs et culture												
Activités récréatives	166	4 528 395	181	946 613	196	5 475 008	211	818 401	226	4 656 607	241	107 038
Activités culturelles												
Bibliothèques	167	1 275 461	182	146 555	197	1 422 016	212	14 444	227	1 407 572	242	24 280
Autres	168	857 329	183	69 279	198	926 608	213	80 347	228	846 261	243	982
	169	6 661 185	184	1 162 447	199	7 823 632	214	913 192	229	6 910 440	244	132 300
Réseau d'électricité	170		185		200		215		230		245	
	171	37 459 330	186	7 029 675	201	44 489 005	216	3 752 688	231	40 736 317	246	978 539

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité	N	on	au	ıdı	ité
------------	---	----	----	-----	-----

		2016	2015
Rémunération	1	86 312	1 717
Charges sociales	2	18 744	429
Biens et services	3	9 577 115	7 226 170
Frais de financement	4	7 149	5 213
Autres	5		
	6	9 689 320	7 233 529

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Rémunération (excluant charges sociales) Allocation de dépenses

Note

S45 37

^{1.} Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

		2016	2015
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	2 831 636	2 203 580
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2	(238 982)	
Solde redressé au début de l'exercice	3	2 592 654	2 203 580
Ajouter (déduire)			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à			
des fins fiscales	4	2 643 072	2 484 529
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5	(82 625)	(333 000)
Activités d'investissement	6	,	,
Excédent de fonctionnement affecté	7	(1 801 777)	(1 612 455)
Réserves financières et fonds réservés	8	(200 000)	(150 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9	(====,	(10000)
Financement des investissements en cours	10		
	11	558 670	389 074
Solde à la fin de l'exercice	12	3 151 324	2 592 654
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13	2 382 037	1 789 081
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	2 382 037	1 789 081
Ajouter (déduire)			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(814 518)	(986 699)
Activités d'investissement	17	(882 000)	(32 800)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	1 801 777	1 612 455
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	105 259	592 956
Solde à la fin de l'exercice	22	2 487 296	2 382 037
Réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	23	894 449	617 154
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24	004 440	(11 879)
Solde redressé au début de l'exercice	25	894 449	605 275
Ajouter (déduire)		004 440	000 270
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	890 684	697 776
Activités d'investissement	27	(977 369)	(558 602)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28	200 000	150 000
Financement des investissements en cours	29	200 000	100 000
i manociniciti des investissements en cours	30	113 315	289 174
Coldo à la fin de lleversies			
Solde à la fin de l'exercice	31	1 007 764	894 449

S46-1 38-1

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité			2016		2015
Dénous a constatées à tours ou à manurair					
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir Solde au début de l'exercice		,	1 140 520 \	,	1 620 200 \
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	32	(1 140 538)	(1 628 280) 135 640
Solde redressé au début de l'exercice	33	- /	1 140 538)		1 492 640
Affectations	34		1 140 330)		1 432 040)
Activités de fonctionnement - Augmentation	35	((62 000))	((345 000))
Activités de fonctionnement - Diminution		(4 086	(7 252
Financement à long terme des activités de fonctionnement	36 37	(682 620)	1	150)
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités	37	(002 020)	(130)
de fonctionnement	38				
Solde à la fin de l'exercice	39	- (1 757 072)	- 1	1 140 538)
Oolde a la lili de l'exercice	39		1707 072)		1 140 000)
Financement des investissements en cours			(4.004.000)		(440.500)
Solde au début de l'exercice	40		(1 901 222)		(440 503)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	41		(4.004.000)		(440.500)
Solde redressé au début de l'exercice	42		(1 901 222)		(440 503)
Ajouter (déduire)					
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à			(5.40.005)		(4, 400, 740)
des fins fiscales	43		(548 335)		(1 460 719)
Virements					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	44				
Excédent de fonctionnement affecté	45				
Réserves financières et fonds réservés	46		(= 10 00=)		// /00 = /0
	47		(548 335)		(1 460 719)
Solde à la fin de l'exercice	48		(2 449 557)		(1 901 222)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs					
Solde au début de l'exercice	49		84 233 708		78 601 679
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	50				2 880 953
Solde redressé au début de l'exercice	51		84 233 708		81 482 632
Ajouter (déduire)					
Affectations et virements					
Activités de fonctionnement	52				
Excédent de fonctionnement affecté	53				
Financement à long terme des activités d'investissement	54	(4 320 884)	(2 378 153)
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités					
d'investissement	55		4 296 759		4 672 262
Variation résiduelle de l'exercice	56		2 581 966		456 967
Solde à la fin de l'exercice	57		86 791 549		84 233 708

S46-2 38-2

FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ CAPITAL AUTORISÉ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non	audité
11011	audite

Non audite	RÈGLEMENT N°		MONTANT AUTORISÉ
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER		1 -	4 300 000
Augmentation			
À même l'excédent de fonctionnement		_ 2	
Par l'imposition d'une taxe spéciale		_ 3	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	R-1179	_ 4 _	200 000
		5 _	4 500 000
Diminution		_ 6 _	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE		7 _	4 500 000

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité			2016			2015
		Budget	1	Réalisations		Réalisations
Revenus						
Ventes d'électricité						
Domestique et agricole						
Générale et institutionnelle	1					
Industrielle	2					
Autres	3					
	4					
Autres revenus	5 6					
Charges						
Achat d'énergie	7					
Taxe sur le revenu brut	7					
Frais d'exploitation	8					
Autres frais	9					
	10					
Frais de financement	11					
Amortissement des immobilisations	12					
D (1) 1/2 1/2 1/2 1/2 1/2 1/2 1/2 1/2 1/2 1/2	13					
Partie imputée à la municipalité pour		,				,
consommation d'électricité	14	() () ()
	15					
Excédent (déficit) de fonctionnement avant						
conciliation à des fins fiscales	16					
CONCULATION À DEC FING FIGGALES						
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations						
Amortissement	17					
Produit de cession	18					
(Gain) perte sur cession	19					
Réduction de valeur	20					
	21					
Financement						
Financement à long terme des activités de						
fonctionnement	22	,				,
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()
	24					
Affectations						
Activités d'investissement	25	() () ()
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26					
Excédent de fonctionnement affecté	27					
Réserves financières et fonds réservés	28					
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29					
Investissement net dans les immobilisations						
et autres actifs	30					
	31					
	32					
Excédent (déficit) de fonctionnement						
de l'exercice à des fins fiscales	33					

\$48

TAUX DES TAXES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

Taxes sur la valeur foncière Taxes générales		Du 100 \$ d'évaluation
Taxe foncière générale (taux unique)	1	\$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	[0],[5 5 4 0]\$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	0,5700\$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	1 , 5 5 2 0 \$
Catégorie des immeubles industriels	5	[1],[6]7[8]0]\$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	[1],[1]0[8]0]\$
Catégorie des immeubles agricoles	. 7	0 , 5 5 4 0 \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	,\$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	\$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	\$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	,\$
Catégorie des immeubles industriels	12	,\$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	\$
Catégorie des immeubles agricoles	. 14	\$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	,\$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	\$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	,\$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	,\$
Catégorie des immeubles industriels	19	,\$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	\$
Catégorie des immeubles agricoles	. 21	,\$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	,\$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	\$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	\$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	\$
Catégorie des immeubles industriels	26	,\$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	,\$
Catégorie des immeubles agricoles	28	\$

S49

TAUX DES TAXES (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (Montant fixe)		Par unité de logement
Eau	1	[1 3 5],[0 0] \$
Égout	2	,\$
Eau et égout	3	,\$
Traitement des eaux usées	4	[9]1],[0]0]\$
Matières résiduelles	5	252,00\$
		% de la valeur locative
Taxe d'affaires sur la valeur locative	6	,

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser	
Taxe de secteur - service dette aqueduc	,0020	1		
Taxe de secteur - service dette - égouts	,0170	1		
Eau - piscines	40,0000	4		
Eau		7	Compteur d'eau-commerce	
Ordure		7	Conteneur - commerce	

^{2 -} du mètre carré3 - du mètre linéaire4 - tarif fixe (compensation)

^{5 -} du 1 000 litres

^{6 - %} de la valeur locative

QUESTIONNAIRE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	Non audité	OUI	NON	S.O.
1.	Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1 X	2	
	Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 X	4	
2.	Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2020 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée?	5	6 X	
3.	La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7	8 X	
	Si oui, indiquer les montants suivants :			
	a) le montant total versé en 2016	9	\$	
	b) le solde estimatif au 31 décembre 2016 des engagements en vertu du règlement concerné	10	\$	
4.	La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11	12 X	
	Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
	a) crédits de taxes	13	\$	
	b) autres formes d'aide	14	\$	
5.	La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2016 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 X	16	
	Si oui, indiquer le montant.	17	198 108 \$	
6.	La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18	19 X	
	Si oui, indiquer le montant.	20	\$	
7.	Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21		22 X

QUESTIONNAIRE (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité		OUI	NON	S.O.
paiements de t	é applique-t-elle les normes sur les transfert en suivant la position prescrite par ent du Québec selon la recommandation du	23	24 X	25
	é est-elle responsable d'un Fonds local ent (FLI) à titre de municipalité ayant des de MRC?	26	27 X	
	é est-elle responsable d'un Fonds local FLS) à titre de municipalité ayant des de MRC?	28	29 X	
11. Richesse fonci	ère aux fins de la péréquation de 2018			
provenant de l'	ulte de la capitalisation des revenus larticle 222 LFM selon le taux global de on uniformisé de 2016	30		
Facteur compa	aratif de 2016	31		
Valeur uniform	isée	32		
droit de recevo au <i>Programme</i>	u au cours de l'exercice ou êtes-vous en oir pour cet exercice une subvention relative e d'aide à l'entretien du réseau routier local la part du MTMDET?	33	34 X	
Montant de l'ai	de financière reçue	35		\$
a) Dépensesb) Dépensesc) Total des	encourus admissibles au PAERRL : de fonctionnement (excluant l'amortissement) d'investissement frais encourus admissibles n des dépenses d'investissement :	36 37 38		5 5
municipal attes fait qu'ils l'ont e a) Numéro d	e de la résolution par laquelle le conseil ste de la véracité des frais encourus et du été sur des routes locales de niveaux 1 et 2 : e la résolution option de la résolution	39 40		
n'atteint pas 90	frais encourus admissibles à la ligne 38 0 % de l'aide financière reçue à la ligne 35, es justifications :			

S51-2 43-2

Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 2017

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 2017	
Revenus de taxes	46
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	47
Calcul de certains revenus de taxes	48
Taux des taxes	50
Taux global de taxation prévisionnel	51
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	54
Questionnaire	56

S54 45

DONNÉES PRÉVISIONNELLES REVENUS DE TAXES EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

TAXES

	26	35 487 50
	25	6 137 58
	24	
Autres	23	
Faxes d'affaires Sur l'ensemble de la valeur locative	22	
- " " "		
	21	6 137 58
Activités d'investissement	20	
Activités de fonctionnement	19	109 0-
Service de la dette	17	189 84
- Centres d'urgence 9-1-1	16 17	124 80
-	15	
-	14	
Autres		
Matières résiduelles	13	2 555 75
Traitement des eaux usées	12	1 193 70
Égout	11	
Eau	10	2 073 47
Services municipaux		
axes, compensations et tarification		
SUR UNE AUTRE BASE		
	9	29 349 91
Autres	8	00.040.04
Activités d'investissement	7	
Activités de fonctionnement	6	
Service de la dette	5	647 76
Taxes spéciales		
Taxes de secteur		
Activités d'investissement	4	
Activités de fonctionnement	3	
Service de la dette	2	3 185 84
Taxes spéciales	·	
Taxe foncière générale	1	25 516 30
axes générales		

DONNÉES PRÉVISIONNELLES REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES		
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement		
Taxes sur la valeur foncière	1	18
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	317
	5	335
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	6	60 741
Cégeps et universités	7	
Écoles primaires et secondaires	8	507 173
	9	567 914
Autres immeubles		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	568 249
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES		
Taxes sur la valeur foncière	15	31 497
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	
Taxes d'affaires	17	
	18	31 497
ORGANISMES MUNICIPAUX		
Taxes sur la valeur foncière	19	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	
AUTOFO		
AUTRES Tayon foncières des entraprises autoconcemmetrices d'électricité		
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	
	24	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière Taxes générales	<u> </u>						
Taxe foncière générale (taux unique)	1	x ₂ /100\$	3				
Taxe foncière générale (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4 3 071 286 800	x ₅ 0,5803 /100\$	6 17 822 678				
Immeubles de 6 logements ou plus	7 173 454 500	x 8 0,5969 /100\$	9 1 035 350				
Immeubles non résidentiels		x ₁₁ 1,5985 /100\$					
Immeubles industriels		x ₁₄ 1,7279 /100\$					
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	x ₁₇ /100\$	18				
Autres		x ₂₀ 1,1606 /100\$					
Immeubles agricoles		x ₂₃ 0,5803 /100\$					
Total			25 518 305	26 () 2	7 ()	28 (2 000) 29	25 516 305
Taxes spéciales							
Service de la dette (taux unique)	3 687 323 600	x ₃₁ 0,0864 /100\$	3 185 848				
Service de la dette (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	x ₃₄ /100\$	35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	x ₃₇ /100\$	38				
Immeubles non résidentiels	39	x 40/100\$	41				
Immeubles industriels		x 43 /100\$					
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	x 46 /100\$	47				
Autres	48	x 49 /100\$	50				
Immeubles agricoles	51	x ₅₂ /100\$	2 105 040				
Total			3 185 848	55 () 5	6 ()	5758	3 185 848

DONNÉES PRÉVISIONNELLES CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite) EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

	Assiette d'application imposable	Taux	adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière Taxes générales								
Taxes spéciales								
Activités de fonctionnement (taux unique)) 1	X 2	/100\$ 3	3				
Activités de fonctionnement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	4	X 5	/100\$ 6	3				
Immeubles de 6 logements ou plus	7)				
Immeubles non résidentiels	10		/100\$ 12	2				
Immeubles industriels	13		/100\$ 15	5				
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	16	X 17	/100\$ 18	8				
Autres	19		/100\$ 21	1				
Immeubles agricoles	22		/100\$ 24	4				
Total			2!	5	26 () 2	7 () 28	29
Taxes spéciales								
Activités d'investissement (taux unique)	30	X 31	/100\$ 32	2				
Activités d'investissement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34	/100\$ 35	5				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37	/100\$ 38	8				
Immeubles non résidentiels	39	X 40		1				
Immeubles industriels	42	X 43	/100\$ 44	4				
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	45	X 46	/100\$ 47	7				
Autres	48	X 49	/100\$ 50	0				
Immeubles agricoles	51	X 52	/100\$ 53	3				
Total	<u>_</u>		54		55 () 5	6 () 57	58
	Valeur locative imposable							
Taxe d'affaires sur la valeur locative	59	X 60	% 61	1	62() 6	33 () 64	65

DONNÉES PRÉVISIONNELLES TAUX DES TAXES EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)		Par unité de logement
Eau	1	[1]4]5],[0]0]\$
Égout	2	
Eau et égout	3	
Traitement des eaux usées	4	[1]0]1],[0]0]\$
Matières résiduelles	5	[2 2 0 , 0 0 \$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Taxe de secteur - service dette- aqueduc	0,0020	1	
Taxe de secteur - service dette - égouts	0,0168	1	
Eau - piscines	40,0000	4	
Eau		7	Compteur d'eau-commerce
Ordure			Conteneur - Commerce

^{1.} Code: 1 - du 100 \$ d'évaluation

^{2 -} du mètre carré

^{3 -} du mètre linéaire

^{4 -} tarif fixe (compensation)

^{5 -} du 1 000 litres

^{6 - %} de la valeur locative

^{7 -} autres (préciser)

DONNÉES PRÉVISIONNELLES TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES

Revenus de taxes avant ajouts et déductions		1	35 487 500
Ajouter			
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM		2	
Déduire			
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8), et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3		
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4		
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5		
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6		
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7		
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative			
Montant relatif aux taxes foncières	8		
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	10	
Revenus de taxes		11	35 487 500

DONNÉES PRÉVISIONNELLES TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

REVENUS ADMISSIBLES

Revenus de taxes		1	35 487 500
Ajouter			
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière		2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		3	
Total partiel		4	35 487 500
Déduire			
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)			
Taxes d'affaires	5		
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6		
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	74 048 256		
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8 124 800		
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	10	4 173 056
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel		11	31 314 444

DONNÉES PRÉVISIONNELLES TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel

31 314 444

Évaluation des immeubles imposables ayant servi à établir les revenus de la taxe foncière générale

2 3 687 323 600

Taux global de taxation prévisionnel de 2017

(ligne 1 ÷ ligne 2) x 100 \$

3 | 0 , 8 4 9 2 /100 \$

S62 53

DONNÉES PRÉVISIONNELLES RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

	ı	mmeubles	Immeubles	Terrains vagues	desservis	6 logements	Immeubles	
	r	non ésidentiels	industriels	Immeubles non résidentiels	Autres	ou plus	agricoles	
Taxes sur la valeur foncière								
Générales	1	5 634 776	1 016 728		91 940	1 185 215	297 224	
De secteur	2	50 238	8 201		1 417	32 609	1 074	
Autres	3							
Taxes sur une autre base Taxes, compensations et tarification								
Service de la dette	4	46 509	27 524		4 409		386	
Autres	5	288 251	32 768			592 803		
Taxes d'affaires								
Sur la valeur locative	6							
Autres	7							
	8	6 019 774	1 085 221		97 766	1 810 627	298 684	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite) EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

	R	ésidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	Autres	Total
Taxes sur la valeur foncière Générales	9	20 095 067	35 605	345 598	28 702 153
De secteur Autres	10 11	554 115	107		647 761
Taxes sur une autre base Taxes, compensations et tarification Service de la dette Autres	12 13	111 021 4 897 580	11 535		189 849 5 822 937
Taxes d'affaires Sur la valeur locative Autres	14 15				
	16	25 657 783	47 247	345 598	35 362 700

DONNÉES PRÉVISIONNELLES QUESTIONNAIRE EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

1.	La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, les mesures fiscales suivantes? a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article				
	, •				
	244.29 LFM				
	- Pour la taxe foncière générale	1	X	2	
	 Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV 	3		4	5 X
	b) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM				
	- Pour le rôle d'évaluation foncière	6		7 X	8
	- Pour le rôle de la valeur locative	9		10 X	11
2.	La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	12		13 X	
3.	La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2017 pour des exploitations agricoles enregistrées?	14	X	15	
	Si oui, indiquer le montant.	16		209 239 \$	
4.	Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	17 _		\$	
5.	Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	18 _		47 387 495 \$	
6.	Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	19 _		3 458 057 \$	
7.	Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	20 _		892 091 \$	
8.	Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	21 _		150 000 \$	

AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse	1580, Chemin du Fer-à-Cheval	
	(no) (rue)	
	Sainte-Julie	J3E 2M1
T/1/	(Municipalité)	(Code postal)
Téléphone	(450) 922-7111	
T414	(ind. rég.) (numéro)	
Télécopieur	(450) 922-7108	
Carreial	(ind. rég.) (numéro)	
Courriel	finances@ville.sainte-julie.qc.ca	
TRÉSORIER OU SECRÉ	TAIRE-TRÉSORIER	
Nom	Sylvie Forest, CPA, CA	
Téléphone	(450) 922-7061	
	(ind. rég.) (numéro)	
Télécopieur	(450) 922-7108	
	(ind. rég.) (numéro)	
Courriel	sforest@ville.sainte-julie.qc.ca	
AUDITEUR INDÉPENDA	NT	
Nom	Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL	
Titre	Comptables professionnels agréés	
Adresse	4805 Boulevard Lapinière, bureau 2100	
	(no) (rue)	147.000
	Brossard (Musicipalité)	J4Z 0G2
Tálánhana	(Municipalité)	(Code postal)
Téléphone	(450) 445-6226 (ind. rég.) (numéro)	
Táláganiaur		
Télécopieur	(450) 876-5021 (ind. rég.) (numéro)	
Courriel	vallerand.pierre@rcgt.com	
Responsable du dossier	Pierre Vallerand, CPA, CA, associé	
VÉRIFICATEUR GÉNÉR	AL (s'il y a lieu)	
Nom		
Titre		
Adresse		
	(no) (rue)	
	(Municipalité)	(Code postal)
Téléphone	(mainoipalito)	(Oode postal)
ι ειεμποπιε	(ind. rég.) (numéro)	
Télécopieur	(ind. rog.) (numbro)	
relecopiedi	(ind. rég.) (numéro)	
Courriel		

S67 57

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , <u>Sylvie Forest, CPA, CA, trésorière</u> , atteste que le rapport financier consolidé
de Sainte-Julie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, transmis
de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
a été déposé à la séance du conseil du <u>2017-05-02</u> .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, et que les copies originales signées de ces rapports et de mon attestation sont détenues par Sainte-Julie.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que <u>Sainte-Julie</u> consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Sainte-Julie détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton «Attester», je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 25 est de _________\$.

Le taux global de taxation réel de 2016 à la page S34 ligne 6 est de ________\$.

Date et heure de la dernière modification : 2017-04-20 16:45:48

Date de transmission au Ministère : 2017/05/02

S68 58